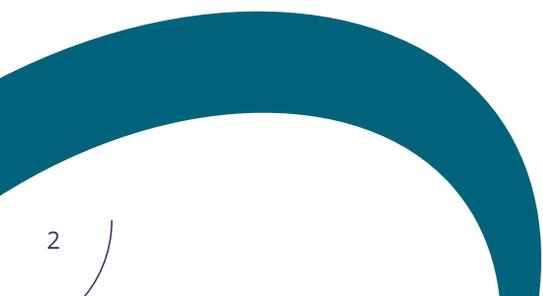
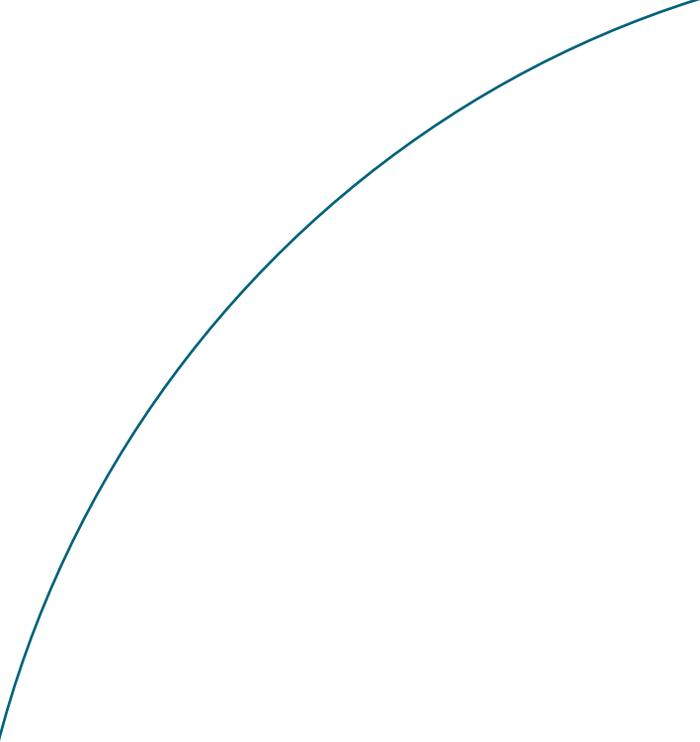




CATALOGUE DES ACTIVITÉS 2024

FORMATIONS INTER ET INTRA
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
ACCOMPAGNEMENTS
DÉMARCHE QUALITÉ ET ÉVALUATION
ÉTUDES

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Membre de la Fédération nationale des CREA I (ANCREAI)



L'ÉDITO

L'équipe du CREAI Centre-Val de Loire a le plaisir de vous présenter son catalogue 2024, construit à partir des besoins émanant du terrain et de l'actualité du secteur social et médico-social.

Cette nouvelle édition présente l'ensemble de nos activités, qu'il s'agisse de la formation, de l'accompagnement, de l'analyse des pratiques ou des études. Le CREAI, à travers ses missions, entend jouer pleinement son rôle d'organisme-tiers dans l'accompagnement à la mise en place des politiques publiques.

Cette offre s'appuie sur :

- une équipe pluridisciplinaire de formateurs et d'intervenants,
- une proximité avec les demandes des professionnels de terrain et des directions;
- une expertise s'appuyant sur des missions d'observation-étude, de conseil et d'animation de groupes de travail régionaux ;
- une connaissance approfondie des enjeux et décisions politiques en cours, en lien avec notre Fédération ANCREAI.

Par ailleurs, si le CREAI collabore déjà avec des personnes concernées, il met un point d'honneur, dans ce catalogue, à porter une attention toute particulière aux attentes des personnes accompagnées et à la promotion de leur autodétermination.

Nous vous proposons ainsi :

- une offre personnalisable à partir de vos sollicitations ;
- des actions contribuant à la formation continue des professionnels ;
- des appuis méthodologiques pour accompagner vos équipes (que vous apparteniez à une structure et/ou à un organisme gestionnaire) dans l'élaboration de projets, d'outils, d'écrits...
- des formations auprès des personnes en situation de vulnérabilité, adaptées à leurs demandes et besoins.
- des interventions en analyse des pratiques professionnelles rassemblant des acteurs de l'accompagnement ou de l'encadrement.

L'équipe technique du CREAI se tient à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.

Nous vous remercions pour votre confiance sans cesse renouvelée.

**L'équipe
du CREAI Centre-Val de Loire**



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **ACTIONS DE FORMATION.**

LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le développement des compétences, le conseil et le soutien technique des professionnels recouvrent les différentes dimensions de l'intervention et la formation que propose le CREAI auprès des ESMS.

Pour ce faire, l'équipe de salariés permanents s'associe à une équipe de consultants-formateurs vacataires afin de proposer des contenus en adéquation avec les besoins des institutions, propices à l'enrichissement de tous. Ces professionnels partagent une éthique et des cadres de référence communs. Ils suivent une démarche méthodologique reconnue par les partenaires du territoire. Les procédures développées ont d'ailleurs permis au CREAI de bénéficier de la **certification QUALIOPi** pour les actions de formation.

L'ensemble des consultants, formateurs et salariés du CREAI bénéficie d'expériences professionnelles dans le secteur social, médico-social et la formation. Forts de leurs expertises dans différents champs et qualifications complémentaires, les intervenants permettent au CREAI de proposer un panel d'actions diversifiées à l'échelle de la région. Des instances internes de régulation et d'analyse nourrissent la démarche de veille et la recherche d'ajustement permanent.

Blandine Gaillard, assistante administrative et de gestion de formation, Mathilde Beauvallet, Charlotte Perrot-Dessaux, Marion Portat, Lucie Rivière et Vincent Romeyer-Dherbey, conseillers techniques, coordonnent l'ensemble des interventions.

BEAUVALLET Mathilde	Conseillère technique au CREAI Centre-Val de Loire Ergothérapeute – Titulaire d'un Master en sociologie et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
BEUGRE Hermann	Juriste, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Titulaire du CAFDES, CAFERUIS et d'un Master 2 en Sciences du Management et Administration des Entreprises Directeur d'ESMS, Formateur en travail social et Droit du travail
BOUTROY Anne-Isabelle	Psychologue de formation psychanalytique et systémique Psychothérapeute, thérapeute familiale et de groupe – Formatrice
DAMOURE Anne-Marie	Psychologue Clinicienne, Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique, d'une maîtrise des Sciences et Techniques et de la Communication et d'une maîtrise d'Histoire Contemporaine
DORIN Charlotte	Psychologue de formation clinique et pathologique, diplômée en psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'éducation Titulaire d'un Diplôme de manager d'établissement à vocation sociale et culturelle et d'une certification d'ingénieur en performance des établissements sociaux, médico-sociaux et de santé – Formatrice
FAION Marie	Éducatrice spécialisée et Éducatrice de Jeunes enfants Formatrice en travail social
GINER-PÉROT Julie	Infirmière spécialisée en gérontologie Docteur en Santé Publique – Formatrice en travail social
GUILLAUME Régine	Éducatrice spécialisée – Formatrice en travail social Psycho-Somatothérapeute – Titulaire d'une maîtrise de sciences humaines et certifiée en sociologie clinique
LÉON Éric	Formateur – Responsable pédagogique – Titulaire d'un DEIS et d'un Master 2 « Intervention et politiques sociales »

MARTIN Michèle	Monitrice-éducatrice, titulaire d'un DUT option Carrières sociales, d'un DESS Droit de l'action sociale et d'une Certification d'intervenant en analyse des pratiques – module Master 1 de Sciences de l'éducation, parcours clinique de la formation
MIALON Mathilde	Psychologue du travail – Titulaire de la formation de Conseillère en Bilan de compétences et d'un diplôme universitaire des Risques psychosociaux à la qualité de vie au travail – Formatrice
NOËL Pauline	Directrice du CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'un Master 2 en Droit et Gestion de la santé et d'un Diplôme universitaire Environnement Juridique et social de la personne en situation de handicap
PERROT-DESSAUX Charlotte	Conseillère technique et d'études au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'un doctorat en sociologie
PIEGU Alexand	Moniteur-éducateur – Éducateur spécialisé – Formateur en travail social – Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation
PORTAT Marion	Conseillère technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise d'ingénierie de la santé (audit et conseil), d'un DESS en sciences politiques et d'un Master 2 en Économie Sociale et Solidaire
PRIZAC Christine	Éducatrice spécialisée – Formatrice en travail social – Titulaire d'un Diplôme universitaire en pratique sociale – Conseillère conjugale
RICOUX Marie	Conseillère en Économie Sociale et Familiale Art-thérapeute, Formatrice en travail social Titulaire d'un DU d'Art-thérapie et d'un CAFERUIS – Titulaire d'une Certification d'intervenant en analyse des pratiques – module Master 1 de science de l'éducation, parcours clinique de la formation
RIVIÈRE Lucie	Conseillère technique au CREAI Centre-Val de Loire Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Titulaire d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale et d'un Master 2 Sciences Humaines et Sociales – Mention Intervention et développement social – Parcours Recherche en Travail Social
ROBICHON Caroline	Éducatrice spécialisée – Chef de service Formatrice en travail social – Titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation et d'un Master 2 en Philosophie
ROMEYER-DHERBEY Vincent	Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Éducateur spécialisé – Formateur en travail social Titulaire d'une maîtrise de sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
TOURTE Thierry	Docteur en sociologie-travail social, éducateur spécialisé Responsable de formation, Formateur consultant
TRESSOU Élodie	Conseillère en Économie Sociale et Familiale Titulaire du CAFERUIS, Certifiée Coach en développement professionnel et personnel et Formatrice pour adultes
VALLIER Agnès	Assistante de Service Social, Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise de sociologie et d'un DU en alcoologie
VOGELE Anouchka	Archiviste Titulaire d'un Master 2 professionnel en Archivistique

SOMMAIRE 2024

01 LE SOUTIEN ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- p. 9 - Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes de l'accompagnement
- p. 10 - Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes d'encadrement
- p. 11 - Gestion du stress et des émotions : souci de soi et soin de l'autre

02 ÉVALUATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

- p. 13 - Comprendre et se préparer à la démarche d'évaluation HAS **NOUVEAU**
- p. 14 - Engager sa structure dans la démarche d'évaluation HAS : auto-évaluation et plan d'action opérationnel **NOUVEAU**
- p. 15 - ARSENE : une démarche intégrée pour un pilotage global de la qualité

03 ÉTUDES ET DIAGNOSTIC **NOUVEAU**

- p. 17 - Réaliser des missions d'étude, d'observation, organiser et animer des rencontres thématiques
- p. 18 - Mobiliser des méthodes d'enquête pour créer, évaluer, faire évoluer son service

04 TRANSFORMATION DE L'OFFRE

- p. 20 - Réaliser collectivement un diagnostic d'auto-positionnement préalable à la transformation de l'offre médico-sociale **NOUVEAU**
- p. 21 - Accompagner le passage en DAME
- p. 22 - Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service
- p. 23 - Démarche inclusive > 13 DÉCEMBRE
- p. 24 - Les nomenclatures SERAFIN-PH et leurs mises en application
- p. 25 - Le Projet Personnalisé en logique de parcours
- p. 26 - La fonction de coordination d'équipe et de dispositifs
- p. 27 - L'intervention au domicile

05 LE DROIT ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (en intra uniquement)

- p. 29 - Évaluer le danger ou le risque de danger en protection de l'enfance **NOUVEAU**
- p. 30 - Le Projet Pour l'Enfant : du cadre législatif aux mises en pratique
- p. 31 - La protection juridique des majeurs
- p. 32 - Secret professionnel et transmission d'informations
- p. 33 - Éthique d'une écriture professionnelle au service de la personne accompagnée
- p. 34 - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles

p. 35 - Les archives de l'action sociale

p. 36 - Les archives numériques du secteur social et médico social **NOUVEAU**

06

LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

p. 38 - Éthique de l'accompagnant

p. 39 - Relation d'aide et phénomènes de résonance

p. 40 - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles

p. 41 - Comprendre le « handicap » pour mieux l'accompagner

p. 42 - START (Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires) **NOUVEAU**

p. 43 - Travailler avec les publics en situation de handicap psychique

p. 44 - Accompagner des personnes en situation de surdité **NOUVEAU**

p. 45 - Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité

p. 46 - Accompagner les proches aidants : quelle place pour les professionnelles ?

p. 47 - Travailler avec les familles : parentalité et coéducation **NOUVEAU**

p. 48 - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité

p. 49 - Parentalité des personnes en situation de handicap

p. 50 - Personnes en situation de vulnérabilité victimes de violences > 8 FÉVRIER & 18 MARS

p. 51 - Le vieillissement des personnes en situation de handicap

p. 52 - Introduction à l'étude de la personne âgée

p. 53 - Représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement et discriminations liées à l'âge dans les soins

p. 54 - Coordination gérontologique et place des sujets âgés dans la société

p. 55 - Révolution numérique et évolution des pratiques

p. 56 - Personnels généraux et administratifs :
des acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

07

LA PARTICIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR **NOUVEAU**

p. 58 - La participation et le développement du pouvoir d'agir

p. 59 - (Re)devenir acteur de sa vie > 28 & 29 NOVEMBRE

p. 60 - L'intervention par les pairs, une pratique à généraliser

p. 61 - Penser et investir un GEM

08

LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAI (en inter et en intra)

p. 63 - CONFÉRENCE | Du projet personnalisé au parcours de vie > 14 JUIN

p. 63 - CONFÉRENCE | Travail social, stress et émotions > 20 JUIN

p. 64 - WEBINAIRE | Les enjeux de la transformation de l'offre > 8 OCTOBRE

p. 64 - WEBINAIRE | Du projet personnalisé au parcours de vie > 20 DÉCEMBRE

01

LE SOUTIEN ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
POUR LES ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT 9

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
POUR LES ÉQUIPES D'ENCADREMENT 10

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
AU SEIN DES GEM 11

Depuis plusieurs années, le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion, le besoin se faisant ressentir de soutenir les acteurs de terrain face à la complexité des situations et aux évolutions du secteur.

Afin de s'adapter aux contextes institutionnels, le CREAI ajuste son offre aux sollicitations : intervenants, contenus et modalités d'intervention se veulent au plus près des demandes.

Tarif horaire de base net de toute taxe : 180€ ; nous contacter pour davantage d'informations concernant les modalités d'organisation et le déroulement des séances.



FORMATIONS EN INTER

Accessibles aux personnes en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

En inter et en intra

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

La clinique est ainsi considérée dans sa dimension plurielle.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Le CREAI Centre-Val de Loire propose également une Analyse Thématique des Pratiques Professionnelles. La « porte d'entrée » est alors thématique, introduisant le temps de travail par des apports théoriques sur un sujet prédéterminé, dans une démarche interactive. Le lien est fait avec les pratiques professionnelles suivant les principes précédemment évoqués.

Il est opportun que les thématiques soient coconstruites avec les participants avant d'être validées par la direction de l'établissement commanditaire.

Dans tous les cas, le CREAI adapte ses interventions au groupe, la cohorte pouvant être constituée de professionnels d'un même établissement ou service ou dans des modalités transversales. Le format « inter » peut en effet s'organiser suivant des fonctions ou des missions identiques.

Les intervenants en analyse des pratiques professionnelles sont titulaires de diplômes du secteur social, médico-social et/ou sanitaire, formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue), titulaires de diplômes et titres universitaires en psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous mobilisent leurs nombreuses expériences pour accompagner les groupes dans l'Analyse de pratiques professionnelles. La pluralité des profils et compétences permet de proposer une diversité d'approches et de disciplines de référence aux établissements et services. En outre, le CREAI organise des espaces d'échange et de réflexion avec les intervenants afin de maintenir une dynamique de co-construction et d'adaptation aux besoins des secteurs d'activités des professionnels participants.



CONTACTS



BLANDINE GAILLARD, assistante administrative et de formation, et **LUCIE RIVIÈRE**, conseillère technique, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.



La proposition des profils d'intervenants et les modalités d'intervention en Analyse de pratiques professionnelles est réalisée suivant chaque demande d'équipe d'encadrement. L'équipe du CREAI se tient à votre disposition pour convenir d'un cadre et d'une définition de besoins.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES D'ENCADREMENT

En inter et en intra

Les cadres se trouvent soumis à des contraintes et assument des responsabilités qui peuvent mettre à mal leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.

Leur rôle et leur place au sein des services et établissements des secteurs du médico-social, de la protection de l'enfance ou de l'insertion ont évolué considérablement ces dernières années.

En relais des équipes qu'ils encadrent, ils peuvent être confrontés à la prise de décisions concernant des situations complexes, à la mise en application de directives qui ne font pas toujours consensus... autant de cas qui peuvent les exposer à des difficultés.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles se présente comme espace de soutien et de prise de distance, de la même façon que pour les professionnels de terrain. Il est envisagé avec un cadre éthique et une démarche réflexive tout autant que collaborative et bienveillante.

Animer et encadrer une équipe, entretenir des relations institutionnelles et partenariales sont autant de missions que les cadres doivent quotidiennement assurer.

Les directives peuvent revêtir des éléments d'instabilités ou encore paraître inadaptées aux réalités des professionnels de terrain. Toutes ces situations rendent complexes la construction et le maintien d'une posture juste.

Aussi, pouvoir se retrouver avec leurs pairs au sein d'un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles constitue une réponse à leur possible sentiment d'isolement, de tiraillement, favorisant le partage d'expériences. L'expression des ressentis comme la construction d'un espace de parole privilégié permettent une prise de recul, un pas de côté pour mieux appréhender la complexité à laquelle ils sont confrontés.

Les questions relatives aux postures professionnelles, aux dynamiques de groupe, aux enjeux de pouvoir, à la responsabilité hiérarchique ou aux organisations serviront de supports aux discussions afin de mieux en comprendre les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégagées et des contextes présentés.



FORMATEURS



Caroline ROBICHON et Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC

Cadres de tous secteurs.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



Le CREAI propose également cette analyse des pratiques en format INTER, en fonction du nombre d'inscriptions.

GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS : SOUCI DE SOI ET SOIN DE L'AUTRE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La modification de l'offre, les changements de pratique, la dématérialisation, la traçabilité, la relation d'aide demandent aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social une adaptation constante. Tous ces éléments montrent qu'il faut savoir gérer notre stress et rester maître de nos émotions pour maintenir un accompagnement quotidien bienveillant.

Cette formation permet d'identifier les mécanismes du stress pour mieux le gérer, y faire face et retrouver l'équilibre émotionnel.

OBJECTIFS

- > Repérer la notion de stress dans son activité
- > Comprendre les mécanismes du stress pour pouvoir le gérer
- > Prévenir les situations de stress
- > Acquérir des techniques et des outils utilisables dans le contexte professionnel

CONTENU

- > Les mécanismes du stress :
 - Définition et physiologie du stress
 - Les facteurs de stress et les signaux d'alerte
 - Les effets du stress sur notre santé
- > Le parcours d'une émotion :
 - Définition d'une émotion
 - Rôles et fonctions d'une émotion
 - Expression et adaptation
- > Des outils et des techniques pour apprendre à gérer son stress centré sur les pensées, sur les émotions et sur nos comportements :
 - Prévention du stress (sommeil, sports, loisirs, alimentation...)
 - La cohérence cardiaque
 - L'EFT
 - L'art-thérapie
 - La relaxation dynamique et statique
 - La méditation occidentale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Méthode expositive avec des apports théoriques
- > Méthode participative avec une analyse des situations de stress rencontrées
- > Méthode participative et active avec des exercices pratiques (cohérence cardiaque, EFT, art-thérapie, relaxation, méditation)
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir des exercices
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation



FORMATRICE



Marie RICOUX

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous publics des secteurs sanitaire, médico-social et social.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



02

ÉVALUATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

COMPRENDRE ET SE PRÉPARER
À LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION HAS

NOUVEAU

13

ENGAGER SA STRUCTURE DANS LA DÉMARCHE
D'ÉVALUATION : AUTO-ÉVALUATION ET PLAN
D'ACTION OPÉRATIONNEL

NOUVEAU

14

ARSENE : UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE
POUR UN PILOTAGE GLOBAL DE LA QUALITÉ

15

Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Les accompagnements CREAI sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution.

Les interventions peuvent s'adresser à l'ensemble des parties prenantes concernées par le sujet traité. Le public accompagné, les professionnels de terrain, les partenaires, les cadres et représentants de la gouvernance peuvent être associés aux travaux.

Pour ce faire, une co-construction du projet est nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.



FORMATIONS EN INTER

Accessibles aux personnes
en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les
contenus de formation en fonction du handicap de la personne.
Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

COMPRENDRE ET SE PRÉPARER À LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION HAS

NOUVEAU

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

La loi du 24 juillet 2019 a confié la responsabilité à la Haute Autorité de Santé d'élaborer une procédure commune à tous les ESSMS dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation.

Il s'appuie désormais sur un référentiel national structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques et un manuel d'évaluation publiés en mars 2022, qui ont pour ambition de répondre à 3 enjeux fondamentaux :

- > permettre à la personne d'être actrice de son parcours,
- > renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services
- > promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Le CREAÎ Centre-Val de Loire propose aux professionnels de les accompagner dans l'appropriation de ce dispositif d'évaluation des ESSMS constituant un tournant majeur pour le secteur.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

1 journée.



OBJECTIFS

- > Comprendre le cadre général et les enjeux du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
- > S'approprier le référentiel HAS et les méthodes d'évaluation
- > Se préparer à la démarche d'évaluation : les grandes étapes de la feuille de route

CONTENU

Le dispositif d'évaluation

- > Les changements induits par le dispositif d'évaluation
- > La démarche d'évaluation : les principes, les différentes étapes, les nouvelles méthodes évaluatives (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système)

Le référentiel d'évaluation de la qualité

- > La structuration du nouveau référentiel d'évaluation : axes, chapitres, thématiques, critères
- > Le système de cotation
- > Les nouvelles thématiques introduites par l'HAS : quel sens et quelles approches pour les professionnels ?

Bien se préparer : les grandes étapes de la feuille de route

- > L'auto-évaluation et la plateforme SYNAE
- > Organisation de la visite d'évaluation sur site : documents preuves et modalités de consultation des usagers
- > Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Réflexions individuelles et collectives à partir de situations remontées par les participants
- > Travaux en sous-groupes

ENGAGER SA STRUCTURE DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION : AUTO-ÉVALUATION ET PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL

NOUVEAU

Depuis la réforme portant sur l'évaluation des établissements médico-sociaux, l'ensemble des structures concernées doivent réaliser une évaluation et en transmettre le rapport aux autorités de contrôle entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2027.

Vous avez reçu votre arrêté de programmation d'évaluation et celle-ci aura lieu d'ici décembre 2024 ? Vous vous demandez comment et par où commencer ?

Le CREAL Centre-Val de Loire vous propose un accompagnement sur mesure pour permettre aux professionnels de s'approprier les exigences du référentiel et de la nouvelle démarche d'évaluation à travers l'auto-évaluation ainsi que de construire un plan d'actions opérationnel de mise en conformité.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette démarche nécessite une mobilisation importante de l'ensemble des parties prenantes : personnes accompagnées, familles, professionnels, encadrement, gouvernance.

Une connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est nécessaire.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

À déterminer selon les besoins et le nombre d'ESSMS concernés.



OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre de l'évaluation et de l'auto-évaluation des ESSMS
- > Organiser l'auto-évaluation à partir des outils et méthodes d'évaluation de la HAS
- > Bâtir un plan d'action opérationnel de mise en conformité

CONTENU

Maîtriser le cadre de l'évaluation et de l'auto-évaluation des ESSMS

- > Articulation entre le manuel d'évaluation et le référentiel
- > Les critères d'évaluation applicables à sa structure : niveaux d'exigence, impacts sur les résultats de l'évaluation, système de cotation...
- > Les éléments pour répondre aux indicateurs de la démarche qualité : questionnements évaluatifs, éléments de preuve...
- > La place des RBPP de l'HAS dans la démarche d'évaluation
- > Les différentes méthodes et les moyens d'évaluation associés (entretiens, revue documentaire, observation)

Organiser l'auto-évaluation à partir des outils et méthodes d'évaluation de la HAS

- > Détermination d'une démarche d'auto-évaluation participative et calendrier de mise en œuvre
- > Organisation des entretiens avec les accompagnés traceurs et avec les membres du CVS
- > Zoom sur les nouvelles thématiques introduites par l'HAS : point sur l'existant (méthodologie de recueil, sources et modalités de preuves...), nouvelles pratiques et outils à mettre en œuvre
- > Constitution d'une base documentaire avec les éléments preuve
- > Prise en main de la plateforme collaborative SYNAE

Bâtir un plan d'action opérationnel de mise en conformité

- > Identification des bonnes pratiques valorisables et des axes d'amélioration suite à l'auto-évaluation
- > Priorisation des actions à mener à partir des critères impératifs et/ou spécifiques applicables à l'ESSMS
- > Construction du plan d'action opérationnel à mettre en œuvre avant l'évaluation

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Animation de temps d'échanges et de mise en perspectives du processus d'évaluation dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la structure
- > Appui à la mise en œuvre et à l'animation des groupes de travail opérationnels

Possibilité de proposer un module de formation à destination des personnes concernées sur la place de l'accompagné traceur.

ARSENE : UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE POUR UN PILOTAGE GLOBAL DE LA QUALITÉ

Les évolutions initiées par la HAS renouvellent en profondeur les attentes et les modalités de pilotage de la qualité dans les ESSMS.

La gestion de la qualité telle qu'elle était pratiquée s'avère insatisfaisante, avec des outils bureautiques ayant trouvé leurs limites. L'outil ARSENE, logiciel en ligne conçu par le réseau des CREAI, répond à ces questions.

Le CREAI Centre-Val de Loire vous propose de répondre aux exigences du nouveau dispositif d'évaluation HAS avec un accompagnement global dédié au management de la qualité en ESSMS :

- > ARSENE, un logiciel performant et ergonomique ;
- > une offre de formation et des accompagnements sur mesure.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PRÉREQUIS

Accès au logiciel ARSENE durant la formation (acquisition de la licence).

Mise à disposition d'équipements informatiques et accès à internet.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

À déterminer selon les besoins et le nombre d'ESSMS concernés.



OBJECTIFS

S'approprier le logiciel ARSENE pour

- > S'auto-évaluer, en conformité avec le nouveau référentiel de la HAS (Module ÉVALUATION)
- > Élaborer et suivre son plan d'amélioration continue de la qualité (Module PAQ)
- > Organiser la gestion documentaire et la bibliothèque des éléments preuves (Module BIBLIOTHÈQUE)
- > Générer les rapports et les éléments de synthèse, à annexer au rapport d'activité (Module SYNTHÈSE)

CONTENU

Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif HAS

- > La qualité et ses spécificités dans le secteur médico-social
- > Les différentes étapes, enjeux et obligations de la nouvelle démarche d'évaluation

La démarche d'auto-évaluation et ses articulations avec les fonctionnalités du logiciel ARSENE

- > L'auto-évaluation : le questionnaire structuré - l'état des lieux, l'analyse et la dimension prospective, la création des fiches actions, les preuves de la qualité
- > La méthode de l'audit système, la gestion documentaire et la bibliothèque des éléments preuves
- > Le PAQ : la construction du plan d'action qualité, le suivi durant et au terme de l'évaluation
- > La génération automatique de rapports : rapport complet « modèle HAS », rapport « critères impératifs » et rapports « thématiques »

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Formation intra avec alternance d'apports théoriques, cas concrets, partage d'expérience
- > Appui à la mise en œuvre et à l'animation des groupes de travail opérationnels
- > Soutien technique pour l'appropriation de l'outil ARSENE tout au long de la démarche d'accompagnement

03

NOUVEAU

ÉTUDES ET DIAGNOSTIC

RÉALISER DES MISSIONS D'ÉTUDE,
D'OBSERVATION, ORGANISER ET ANIMER
DES RENCONTRES THÉMATIQUES **17**

MOBILISER DES MÉTHODES D'ENQUÊTE POUR CRÉER,
ÉVALUER, FAIRE ÉVOLUER SON SERVICE **18**

En complément de ses missions de formation et d'accompagnement, le CREAL vous propose des prestations d'étude dans le secteur social et médico-social.



FORMATIONS EN INTER

Accessibles aux personnes en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

RÉALISATION DE MISSIONS D'ÉTUDE, D'OBSERVATION, ORGANISATION ET ANIMATION DE RENCONTRES THÉMATIQUES

NOUVEAU

Les études et la production de connaissance sont des outils d'aide à la décision, d'appui pour la planification territoriale, pour les réponses aux appels à projets, pour la mise en place ou la pérennisation de services en lien avec les besoins de la population. Elles permettent de guider les dirigeants du social et du médico-social dans leurs perspectives de développement et d'évolution, en adéquation avec les orientations publiques et les attentes des personnes accompagnées.

Le CREAI, grâce à sa maîtrise des enjeux des politiques publiques et sa connaissance conjointe des acteurs des secteurs social et médico-social, peut faire bénéficier les structures et les associations de son expertise. À partir de vos besoins, nous construisons une méthodologie d'étude et d'analyse et formulons des recommandations et préconisations issues de la démarche d'étude.

Notre méthodologie s'appuie sur le croisement des regards en s'adressant à des publics variés et mixtes (professionnels, familles, personnes accompagnées, décideurs/financeurs). Nous travaillons à partir de différentes méthodes :

- > Analyse documentaire
- > Questionnaires
- > Observation *in situ*
- > Entretiens
- > Animation de groupes de travail dynamiques et adaptés aux participants
- > Rédaction de livrables et restitutions sur mesure

En fonction de vos demandes et besoins, nous pouvons réaliser :

- > des études de besoins
- > des diagnostics territoriaux
- > des évaluations de dispositifs ou de projets
- > des enquêtes de satisfaction

Le CREAI organise également des journées d'études et des animations thématiques afin de soutenir le partage de pratiques, de favoriser la réflexion et l'interconnaissance entre acteurs sociaux et médico-sociaux et personnes accompagnées autour de problématiques et d'enjeux contemporains.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.




PUBLIC

Cadres et directions des établissements sociaux et médico-sociaux, associations de familles/de personnes en situation de vulnérabilité, organismes gestionnaires, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

À ajuster en fonction de vos besoins.



MOBILISER DES MÉTHODES D'ENQUÊTE POUR CRÉER, ÉVALUER, FAIRE ÉVOLUER SON SERVICE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

NOUVEAU

Formation proposée en présentiel uniquement.

La démarche diagnostique est mobilisée à différentes étapes de la vie d'un service, d'une institution depuis la création jusqu'à l'évolution, en passant par l'évaluation. En effet, les réponses à appel à projet nécessitent souvent un diagnostic territorial partagé ; le renouvellement de projet de service est fréquemment associé à un diagnostic préalable. Il en va notamment de l'adéquation entre les besoins des personnes accompagnées et les prestations/services apportés, principe guidant plus que jamais l'intervention auprès des publics vulnérables. Or, quelles sont les étapes et principes méthodologiques de réalisation d'un diagnostic ? Les principes à respecter ? Comment associer les partenaires ?

Dans la perspective d'amélioration continue de la qualité, la satisfaction, l'expérience et l'avis des personnes accompagnées et/ou de leurs proches peuvent être recueillis par les établissements et services. Dans ce cadre, les établissements ont fréquemment recours au questionnaire de satisfaction auprès des personnes accompagnées, outil issu de la loi 2002-2.

Des moyens complémentaires de recueil de la parole et l'avis des usagers ou des partenaires, comme l'entretien collectif, peuvent également être mobilisés.

Utiles, ces outils de recueil de l'avis et de la satisfaction des personnes accompagnées ne constituent pas à eux-seuls une approche participative qui s'inscrit dans un cadre plus large et appelle une dynamique institutionnelle dédiée.

OBJECTIFS

En fonction des méthodes d'enquêtes abordées :

- > Appréhender les grandes étapes de la réalisation d'un diagnostic interne (état des lieux) ou d'un diagnostic territorial
- > Comprendre les enjeux du recueil de la parole et l'avis des personnes accompagnées et/ou des partenaires
- > Savoir concevoir un questionnaire de satisfaction dont les résultats permettent réellement d'améliorer la qualité du service
- > Savoir préparer et animer des entretiens collectifs à visée de recueil de l'avis des participants

CONTENU

- > Les objectifs et principes du diagnostic territorial, sa mise en œuvre pratique à travers une concertation territoriale, ses effets
- > La préparation d'un diagnostic préalable au renouvellement du projet de service ou d'établissement : théorie de l'action, méthodes d'animation des groupes de travail
- > Première approche autour de la construction des questionnaires de satisfaction en lien avec la qualité des services, et plus généralement pour répondre aux questions préalables de la structure
- > La préparation et l'animation d'entretiens collectifs à visée de recueil de la parole et de l'avis des personnes accompagnées ou des partenaires
- > Construction de leurs propres outils par les participants à la formation, en s'adaptant au public visé par l'enquête

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels, exemples tirés des pratiques
- > Pédagogie interactive et échange à partir des pratiques et savoirs de chacun
- > Évaluation en cours de formation au regard des échanges et/ou mises en situations pratiques
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICES

Charlotte PERROT-DESSAUX
et **Mathilde BEAUVALLET**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et professionnels des secteurs social et médico-social, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit), travaillant au contact de personnes en situation de vulnérabilité.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



04

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE CREAI PRÉSENTE UNE RUBRIQUE SPÉCIFIQUE EN LIEN AVEC LES TRANSFORMATIONS EN COURS DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL. CETTE RUBRIQUE MET EN PERSPECTIVE PLUSIEURS FORMATIONS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ DU SECTEUR ET POUVANT SE DÉCLINER EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAI) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS VOS LOCAUX). EN CE CAS, IL S'AGIT DE CO-CONSTRUIRE AVEC LES INTERLOCUTEURS DU CREAI UN PROGRAMME ADAPTÉ À VOS RÉALITÉS ET BESOINS.

RÉALISER COLLECTIVEMENT UN DIAGNOSTIC D'AUTO-POSITIONNEMENT, PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE	NOUVEAU 20
ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME	21
ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE	22
DÉMARCHE INCLUSIVE > 13 DÉCEMBRE	23
LES NOMENCLATURES SERAFIN PH ET LEURS MISES EN APPLICATION	24
LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS	25
LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS	26
L'INTERVENTION AU DOMICILE	27



FORMATIONS EN INTER
Accessibles aux personnes
en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

RÉALISER COLLECTIVEMENT UN DIAGNOSTIC D'AUTO-POSITIONNEMENT, PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

NOUVEAU

La transformation de l'offre médico-sociale vise à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, quel que soit le lieu de vie choisi. Elle vise à garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes, un accompagnement qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale.

Cet objectif porté par les politiques publiques actuelles et formalisé dans le cadre des CPOM s'accompagne pour les associations gestionnaires et leurs ESMS d'un engagement à faire évoluer leur offre de service.

Dans ce cadre, le CREAI Centre-Val de Loire propose de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'établissement dans une démarche d'auto-positionnement, levier mobilisateur sur les évolutions et changements à mener.

Cette démarche s'appuie sur les outils expérimentés et déployés par l'ARS Ile-de-France en partenariat avec le CREAI Ile-de-France autour de 4 dimensions principales :

- > l'autodétermination ;
- > adapter les pratiques d'accompagnement et postures professionnelles ;
- > diversifier l'offre ;
- > coopérer sur le territoire.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette démarche nécessite une mobilisation importante de l'ensemble des parties prenantes : personnes accompagnées, familles, professionnels, direction de l'établissement, gouvernance.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

9 jours, dont 6 jours sur site.



OBJECTIFS

- > Engager son établissement ou service dans une dynamique de transformation de l'offre de service
- > Mettre en place une dynamique participative qui mobilise l'ensemble des acteurs de l'établissement
- > S'appuyer sur des outils structurés pour réaliser sa démarche diagnostic
- > Élaborer des orientations stratégiques partagées et un plan d'action opérationnel

CONTENU

Formalisation des modalités de pilotage de la démarche

- > Cartographie des ressources
- > Rédaction des documents de cadrage
- > Constitution du comité de pilotage

Copil 1 : Organisation de la démarche

- > Validation des documents de cadrage
- > Définition des modalités de consultation pour chaque dimension

Réunion générale de lancement de la démarche

- > Méthodologie et des outils d'auto-positionnement
- > Modalités opérationnelles de consultation des parties prenantes

Travaux en intersession (auto-positionnement) à réaliser par la structure

Copil 2 : Analyse des résultats de l'auto-positionnement

- > Synthèse et analyse des données collectées
- > Élaboration des orientations stratégiques

Copil 3 : Élaboration du plan d'action

- > Définition des objectifs opérationnels
- > Priorisation des axes prioritaires à décliner dans le plan d'action

Travaux en intersession (plan d'action) à réaliser par la structure

Copil 4 : Validation des travaux

- > Validation du plan d'action
- > Modalités de communication des résultats

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Séance de travail avec la direction (pilotage interne)
- > Animation des comités de pilotage
- > Animation de la réunion de lancement
- > Mise à disposition des outils méthodologiques
- > Soutien à distance sur l'appropriation des outils par les membres du comité de pilotage

En fonction des besoins de la structure, il sera nécessaire d'organiser des modules de formation à destination des personnes accompagnées, des professionnels, des familles, ...

- > Les enjeux liés à la transformation de l'offre
- > Autodétermination et transition inclusive
- > Les nouvelles formes d'accompagnement et leurs impacts sur les professionnels
- > Les modalités de coopération avec les acteurs spécialisés et de droit commun sur le territoire

ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME

La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Le passage en Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif (DAME) doit pouvoir proposer toutes les prestations dans et hors les murs et ce au plus près de l'environnement immédiat de l'enfant.

Cela implique une identification précise des besoins en s'appuyant sur la nomenclature SERAFIN-PH ainsi qu'une cartographie des prestations disponibles dans sa structure et sur son territoire.

Cette transformation en DAME amène l'établissement à renouveler son offre de service, ce qui impacte fortement les organisations : les professionnels habitués à travailler dans une logique d'établissement ou de service, les modalités d'accompagnement et le lien avec les familles, les relations partenariales...

Le CREA Centre-Val de Loire accompagne les associations gestionnaires d'IME/SESSAD dans ce changement en dispositif DAME à partir d'un état lieux approfondi en phase avec la réalité d'un territoire, d'un établissement, d'une équipe, d'une histoire.



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

À déterminer selon les besoins et le nombre d'ESSMS concernés.



OBJECTIFS

- > Comprendre le cadre général et les enjeux de la transformation en DAME
- > Définir les impacts de la transformation à partir d'un état des lieux de l'établissement
- > Co-construire le cadre de référence du nouveau projet
- > Définir les actions à mener pour organiser et piloter le changement

CONTENU

Accompagnement des équipes dans la prise de conscience des évolutions en cours et des changements à mener

- > Sensibilisation des professionnels sur le contexte et les enjeux de la transformation de l'offre (politique publiques, Serafin PH...) à partir de situations concrètes
- > État des lieux des spécificités de l'établissement, du public accueilli et du territoire (cartographie de l'offre et des besoins sur le territoire)
- > Diagnostic des changements impactés par le DAME (sur les jeunes, les professionnels, le fonctionnement de l'établissement...) et des leviers existants (ressources)

Appui à la co-construction d'un nouveau modèle et à la mise en place du processus de changement

- > Appui à la formalisation du nouveau projet DAME
 - Une vision transversale des personnes accompagnées (choix des indicateurs et mise en place des tableaux de suivi)
 - Un référentiel unique de prestations du DAME : cartographie des prestations existantes et/ou à mettre en place à partir des besoins des jeunes accompagnés (Serafin PH)
 - Une organisation revisitée en plateforme de services coordonnée (organisation en « mode projet », nouvelles fonctions, partenariats et modalités de coopération...)
 - Des processus d'accompagnement et des outils renouvelés (évaluation des besoins, élaboration du projet personnalisé...)
- > Appui à l'élaboration du plan d'action du processus de transformation et des priorités à mettre en œuvre

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Une démarche « formation action » qui favorise l'expérimentation
- > Une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la transformation (équipe de direction, professionnels, personnes accompagnées, familles, partenaires, administrateurs...)
- > Un dispositif d'appui souple, à définir avec l'équipe de direction pouvant s'articuler autour de :
 - Formations ciblées
 - Espaces d'échanges et de co-construction (groupes de travail, séminaires...)
 - Retours d'expériences
 - Mise en pratique avec des exercices concrets pour faciliter la projection des équipes

ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

Qu'elle soit réglementaire, ou volontaire dans le cadre d'une transformation de l'offre de service vers une plateforme ou un dispositif, la révision du projet d'établissement/de service est un enjeu de taille.

Le CREA I propose d'accompagner les équipes dans ces démarches projet en s'appuyant notamment sur la nomenclature SERAFIN-PH. Cette nomenclature permet, au-delà d'être un support à la réforme des financements, une mise en perspective des besoins et des prestations.

Cette entrée, nécessairement associée aux objectifs stratégiques, au diagnostic territorial et aux recommandations de bonnes pratiques, est un choix méthodologique qui devrait permettre aux professionnels de participer activement à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service conforme aux ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

CONTENU

- > Le projet d'établissement ou de service / le projet de « dispositif » : valeurs et projet de l'organisation gestionnaire, missions de l'établissement et recommandations de bonnes pratiques
- > Les politiques publiques et la transformation de l'offre médico-sociale (la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'inclusion, logique de parcours...)
- > L'offre de service proposée à la lumière de SERAFIN-PH
- > Les modalités d'accompagnement : principes d'intervention, outils et process dans les pratiques mises en œuvre
- > Organisation des activités et des professionnels pour mener à bien les missions
- > Partenaires et ressources au service de la logique de parcours des personnes
- > Les perspectives d'évolution de l'ESMS

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- > Une démarche participative : comité de pilotage, animation de séances collectives
- > Une mobilisation des parties prenantes : personnes accompagnées, professionnels, administrateurs, partenaires, familles... (selon les contextes)
- > Une vision du projet dans la globalité des enjeux de la structure : CPOM, évaluation interne, projet de transformation...
- > Des interventions formatives en fonction des besoins : SERAFIN-PH, les RBPP de l'HAS...
- > Un appui à la structuration du document et à son écriture



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



DÉMARCHE INCLUSIVE :

nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

En intra, et en inter le

13
DÉC.
2024

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

INTRA (au sein de vos locaux) | Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning OU proposée au format présentiel uniquement.

Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.



FORMATRICE

Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
- > Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
- > Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
- > Intégrer des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

CONTENU

- > Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
 - Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; SERAFIN ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants...
 - Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes...
- > Conséquences de ces évolutions :
 - Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
 - Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
 - Les organisations : « penser dispositif »
 - Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
 - Les postures : changer de regard ?
 - L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

LES NOMENCLATURES SERAFIN PH ET LEURS MISES EN APPLICATION

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Appréhender la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres cadres réglementaires en vigueur
- > S'approprier les nomenclatures des besoins et prestations, en s'appuyant sur des situations professionnelles
- > Mesurer les incidences de cette réforme pour l'ensemble des parties prenantes : les établissements, les professionnels et les personnes accompagnées
- > Identifier des leviers et pistes d'évolutions permettant l'application de la démarche, sur le plan organisationnel et dans l'accompagnement, notamment le projet personnalisé

CONTENU

La réforme de la tarification des ESMS accueillant des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH

- > Historique, rapports et analyse du déploiement
- > Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
- > Nomenclatures des besoins et des prestations
- > Incidence sur les organisations et sur la planification de l'offre

Les nomenclatures : les besoins des personnes accueillies et les prestations directes et indirectes apportées par les établissements et services médico-sociaux

- > Déclinaison des 3 nomenclatures des besoins et des prestations directes et indirectes SERAFIN-PH
- > Identification des différents usages des nomenclatures et de leurs incidences auprès des parties prenantes (personnes accompagnées, professionnels, partenaires, instances de gouvernance)
- > Nécessité de coordination du parcours des personnes

Mise en perspective et réflexivité autour des pratiques professionnelles

- > Application des nomenclatures dans l'analyse de situations de personnes accompagnées et la rédaction des projets personnalisés
- > Présentation d'outils
- > Etudes de cas

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports notionnels et méthodologiques
- > Démarche réflexive et interactive
- > Travail d'appropriation à partir de projets apportés par les professionnels
- > Remise de documents
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEURS

Formateurs en collaboration URIOPSS et CREAL. Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le terme de « projet personnalisé » qualifie une démarche volontariste de co-construction de projet entre la personne accompagnée (accueillie) et les équipes professionnelles. Le nouveau modèle organisationnel des institutions sous forme de plateformes de services conduit à envisager les accompagnements à partir des projets de vie des personnes et sous la forme d'un parcours. Apparaît alors nécessaire aux professionnels de réfléchir à la façon de faire évoluer leurs pratiques de coordination.

À partir des réflexions et des interrogations des participants, ce stage de deux jours se donne comme perspective d'apporter des éclairages sur ces évolutions afin d'étayer les enjeux de cette « place singulière » du référent de parcours du projet de vie de la personne.

OBJECTIFS

- > S'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé
- > Resituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers
- > Appréhender les nouvelles « données institutionnelles » et les resituer dans le contexte sociétal actuel
- > Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne
- > Acquérir de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)



FORMATRICE

Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



CONTENU

Rappel des fondamentaux de la démarche de projet (références J.-P. Boutinet)

Le projet personnalisé :

- > Les phases de la démarche du projet personnalisé (références RBPP de la HAS) :
 - Comment assurer une bonne coordination de chaque projet personnalisé ? La place de personne accompagnée, de sa famille et ses proches ? Comment associer l'ensemble d'une équipe, les autres professionnels, voire des intervenants occasionnels ? Développer ses capacités à travailler dans une dynamique de coopération et de travail en réseau
- > Mission, place et fonction du coordinateur/référent
 - Missions principales (RBPP)
 - Comment « rester à sa place » ? (notions de statut/rôle/fonction)

Qu'est ce que « coordonner » ?

- > Que signifie coordonner ?
- > La coordination comme mécanisme dans une organisation
- > Quels enjeux pour le coordinateur ?

De nouveaux paradigmes à de nouvelles « manières de faire » dans la coordination des projets personnalisés

- > Des grandes « tendances sociétales » actuelles à leurs impacts sur les champs de la santé et de la solidarité
- > Le recentrage sur la personne et le nouveau paradigme du parcours
- > Un projet de vie en quatre domaines
- > Le « retour » de la famille
- > De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes de services
- > Le projet SERAFIN-PH et la nomenclature des besoins des personnes accueillies et des prestations fournies

Mise en perspective des consolidations et/ou modifications à apporter dans les pratiques actuelles de coordination des projets personnalisés

- > Le référent de parcours de vie :
 - La vie comme parcours ?
 - Accompagner un parcours avec les demandes et souhaits de la personne, de sa famille et de ses proches, de ses besoins et d'une offre de service élargie : quelles compétences, connaissances nécessaires ?
 - Remettre au centre le positionnement éthique
- > Les enjeux par rapport à la personne, la famille et les partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports notionnels et méthodologiques
- > Utilisation d'une démarche réflexive partant des situations de travail de chacun
- > Identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre
- > Remise de documents
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

*Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning
OU proposée au format présentiel uniquement.*

La formation a pour finalité d'apporter une connaissance théorique et méthodologique concernant cette nouvelle fonction. Elle permettra aux professionnels de s'approprier les enjeux de cette mission, ainsi que de repérer et d'acquérir les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE



Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



L'INTERVENTION AU DOMICILE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Intervenir à domicile oblige le professionnel, souvent seul durant la visite, à tenir néanmoins une posture professionnelle empreinte de la culture institutionnelle et de sa mission. Il devient ici l'accueilli de la personne qu'il accompagne ou de son entourage. La part d'inconnu, d'incertitude, la perte de la maîtrise de la situation est plus grande qu'au sein de l'institution. Le rapport de l'un à l'autre s'inverse. Le professionnel doit d'autant plus s'accorder avec la culture de l'autre.

La visite à domicile représente de plus un espace de proximité émotionnelle, pour chacun des protagonistes, car elle se déroule dans le lieu intime de la personne accompagnée, lieu de son histoire, des plaisirs et des souffrances, lieu de protection de l'extérieur, cocon de l'entre-soi familial qui rassure parfois. Le professionnel accueilli, plus ou moins perçu comme intrusif, porteur d'un regard extérieur, se trouve également confronté à ses propres représentations. Cette situation le place au cœur du dilemme entre proximité relationnelle, affective et commande sociale qui se décline différemment selon le cadre d'intervention : aide contrainte, contractualisée, soin...

OBJECTIFS

- > Permettre au professionnel de mieux appréhender les différents enjeux de la visite à domicile en fonction de sa mission, de son mandat
- > Acquérir une posture juste dans un espace d'intimité où le professionnel se retrouve seul, confronté à ses représentations

CONTENU

- > Retour réflexif sur les représentations des professionnels et leur impact sur la posture d'accompagnant
- > Apports théoriques sur les notions d'intimité, d'hospitalité, de territoire, de distance relationnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Alternance entre apports sur des notions théoriques, à partir de textes (Djaoui, Rouzel) ou d'autres supports, et temps d'échanges autour des questions que les professionnels se posent dans leur pratique
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE



Caroline ROBICHON

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



05

LE DROIT ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

ÉVALUER LE DANGER OU LE RISQUE DE DANGER EN PROTECTION DE L'ENFANCE **NOUVEAU** 29

LE PROJET POUR L'ENFANT : DU CADRE LÉGISLATIF AUX MISES EN PRATIQUE 30

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS 31

SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS 32

ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE 33

LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES 34

LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE 35

LES ARCHIVES NUMÉRIQUES DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL **NOUVEAU** 36



FORMATIONS EN INTER
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ÉVALUER LE DANGER OU LE RISQUE DE DANGER EN PROTECTION DE L'ENFANCE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

NOUVEAU

Formation proposée en blended learning ou tout présentiel.

Les réformes successives en protection de l'enfance contribuent au cadrage de plus en plus précis du processus d'évaluation des enfants exposés au danger. Pour autant, les professionnels engagés dans la démarche d'évaluation sont amenés à mobiliser une multitude de références pour mener une évaluation : outre le cadre législatif et les recommandations, différentes théories voire courants idéologiques se complètent ou s'opposent. Les organisations institutionnelles et modalités partenariales viennent également impacter les modalités d'évaluation des situations et la rédaction des écrits qui en découlent.

L'évaluation en prévention et protection de l'enfance contribue à déterminer l'accompagnement d'un mineur de sa famille et de ses proches. Elle constitue donc une démarche importante qui ponctue le parcours d'un enfant en situation ou en risque de danger et préconise les actions des acteurs concernés.

Cette formation vise à amener les professionnels à faire un point d'étape sur leurs pratiques évaluatives. Ce module est destiné aux professionnels intervenant dans le cadre des informations préoccupantes, des mesures d'investigations et d'accompagnement en prévention et protection de l'enfance.

Ce module s'appuie sur des éléments formatifs coconstruits avec le collectif Protection de l'Enfance piloté par la Fédération de l'ANCREAL.



FORMATRICE

Lucie RIVIÈRE

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels étant amenés à rédiger ou accompagner des évaluations d'enfants en situation de danger ou en risque de danger. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Appréhender les principes du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) concernant l'évaluation des situations en protection de l'enfance
- > Appréhender les références théoriques ayant servi à la conception de ce référentiel
- > Comprendre les enjeux de la démarche évaluative et l'incidence sur les modalités d'accompagnement qui peuvent ne découler
- > Appréhender la démarche d'évaluation participative
- > Identifier des personnes et dispositifs ressources contribuant à l'évaluation des situations

CONTENU

- > Rappel du cadre législatif en vigueur en protection de l'enfance, concernant l'évaluation des situations et les décisions qui en découlent
- > Présentation du cadre de référence HAS : les 3 livrets et les outils associés
- > Identification de cadres théoriques mobilisables, ayant servi à la conception du référentiel HAS (les besoins fondamentaux de l'enfant, la théorie de l'attachement, l'approche développementale, les psycho-traumas, etc.) ou prenant sens en protection de l'enfance
- > Travail concernant la démarche de caractérisation du danger
- > Travail concernant la participation des parents et du mineur à l'évaluation de leur situation
- > Recensement des ressources mobilisables et des modalités de partenariat dans le cadre des évaluations

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques et bibliographiques, références législatives
- > Études de situations
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

LE PROJET POUR L'ENFANT : du cadre législatif aux mises en pratique

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée au choix : en format Blended-Learning (4H00 en distanciel et autres journées en présentiel) OU en format présentiel uniquement.

La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.

La loi du 14 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant et insiste sur la cohérence de son parcours. Elle incite les professionnels à se mobiliser pour innover et adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge.

De nombreux outils sont proposés, mais l'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un référent de parcours. Comment intégrer l'ensemble des recommandations et législations dans les pratiques en protection de l'enfance ?

OBJECTIFS

- > Reprendre le cadre législatif et l'évolution des réformes consécutives
- > Comprendre les grands principes de la loi du 14 mars 2016 qui constitue les fondations du PPE
- > Identifier les professionnels sociaux et médico-sociaux (et/ou autres), ainsi que les personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du PPE
- > Connaître le champ d'intervention de chacun pour co-construire l'accompagnement
- > Appréhender la notion de référent
- > Échanger sur les outils déjà mis en place et sur leurs éventuelles améliorations (PPE, liste des actes usuels...)

CONTENU

- > Les éléments de lois de 2007, 2016 et 2022 et leurs décrets d'application
- > La notion d'un dispositif autour de l'enfant, *a contrario* de ceux qui existent actuellement et qui se cumulent sans réellement se retrouver (protection, handicap, éducation, soins...)
- > Les fonctions et rôle de chacun : la collaboration, les responsabilités, le partage d'informations
- > La participation de l'enfant et de son entourage dans son accompagnement par les professionnels
- > Les outils existants dans chaque département et service
- > L'autorité parentale et les actes usuels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE



Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. L'année 2019 marque un profond changement dans l'accompagnement des majeurs en raison des principes de déjudiciarisation des mesures.

Il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes des différentes réformes de la protection juridique des majeurs et les changements de pratiques qu'elles induisent
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles
- > Identifier et décrire les modalités de collaboration avec les personnes chargées des mesures, dans le respect des règles liées au secret professionnel

CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Hermann BEUGRE

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS :

Le dossier de la personne accompagnée

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'anulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.

L'enjeu de cette formation est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire.

Le partage d'informations ne peut se dispenser d'une réflexion autour de la notion de « dossier de l'utilisateur ».



FORMATEUR

Hermann BEUGRE

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Énoncer les enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de partager des informations
- > Intégrer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment
- > Appréhender l'adhésion de l'utilisateur

CONTENU

- > Les différentes responsabilités en matière de secret professionnel
- > Le cadre juridique du secret professionnel défini par le Code pénal (définition, fondement, informations à caractère secret, professionnels soumis)
- > Définitions et distinction des notions voisines (confidentialité, discrétion, réserve, loyauté)
- > Les dérogations au secret professionnel = le partage d'informations
 - Prévues par le Code pénal (les possibilités de parler, la notion de non assistance à personne en péril...)
 - Les lois de mars 2007 (notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires)
 - Les apports législatifs des lois de 2002 et 2016
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires
- > Le dossier de l'utilisateur et la conservation de ses données personnelles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants
- > Apports juridiques (sous une forme à déterminer en fonction de la demande initiale et des attentes)
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Écrire en situation professionnelle se décline en travail social – et médico-social – sous de multiples formes. Des notes manuscrites pour soi ou sur un cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents ou rédaction de projets, le professionnel est devenu aujourd'hui un expert écrivain. Pour autant, l'exercice s'avère toujours aussi ardu tant il pâtit d'une image rébarbative, chronophage, vécue bien souvent encore par les professionnels comme un temps pris au détriment de la relation avec les personnes accompagnées, d'autant plus s'il ne bénéficie pas d'un temps dédié.

Nous défendons ici l'idée qu'écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, le considérer. C'est lui proposer une mise en récit des pans de sa vie, dans un exercice, qui, de plus, est parfois à enjeu décisionnaire fort. Ainsi, le professionnel, dans ce processus d'écriture, tout à la fois, donne à voir de sa pratique, montre plus largement une image des pratiques institutionnelles et met en lumière les personnes accompagnées.

Cet exercice complexe sollicite le développement de compétences qui s'appuie sur des méthodes, des repères, permettant de produire des écrits construits, efficaces, précis, qui rendent compte de l'accompagnement effectué et dont la finalité est aussi – et surtout – de rendre service à la personne accompagnée.

OBJECTIFS

- > Acquérir des repères pour une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, respectueuse de ses droits et de ce qu'elle a à dire
- > Penser l'écrit professionnel comme un outil d'accompagnement

CONTENU

- > Les fonctionnalités de l'écrit et du texte
- > Le processus d'écriture comme support de l'élaboration d'une pensée
- > Les particularités de l'expression orale ou écrite
- > Les différents types d'écrits et leurs enjeux
- > Notions d'éthique et de responsabilité de chacun

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
- > Mises en situations d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants
- > Lectures critiques de textes produits institutionnellement et exercices de reformulation
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE



Caroline ROBICHON

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



LA « BIEN TRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Dans le souci d'une recherche de « bientraitance », l'ANESM (reprise par la HAS) attribue trois finalités aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles : permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques, d'améliorer la qualité des prestations rendues et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation. Ainsi la démarche de bientraitance est le souci à la fois des professionnels, des cadres et dirigeants associatifs. La formation de deux jours vise à répondre aux questionnements suivants : quel sens donner à ce terme pour les professionnels ? Sur quels fondamentaux repose la bientraitance ? Quelles sont les différentes modalités de mise en œuvre aujourd'hui de la démarche de bientraitance ? Quels outils et quelles expériences ?

OBJECTIFS

- > Mieux appréhender ce que recouvre le terme de bientraitance
- > Connaître les différentes modalités de mise en œuvre d'une « démarche » de bientraitance
- > S'assurer d'une meilleure assise professionnelle en s'appuyant sur la bientraitance



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



CONTENU

- > La bientraitance comme éthique
 - Notions de morale, d'éthique et de déontologie
 - La bientraitance : une notion spécifique d'éthique
 - La bientraitance : de l'énoncé des valeurs à l'agir professionnel
- > La bientraitance dans le champ de l'accompagnement éducatif
 - Un processus
 - Une démarche spécifique
 - Des comportements professionnels adaptés
 - Création d'un environnement favorisant le bien-être et l'enrichissement des personnes accompagnées
- > Études de situations
- > Les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche de bientraitance : des référents maltraitance, une commission spécifique, élaboration d'un guide de bientraitance...
- > Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles : la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
 - Présentation de cette recommandation
 - Comment l'utiliser ?
- > Élaboration d'un plan d'action sur le plan personnel ou collectif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un PowerPoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
 - À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
 - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

Cette formation peut se décliner auprès des équipes et des institutions sous forme de formation-action ou d'accompagnement dans les différentes phases de sa mise en œuvre (choix stratégique de la méthode et des outils, création des outils et accompagnement à leur appropriation par les équipes).

LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning (distanciel ET présentiel) OU proposée au format présentiel uniquement.

Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.

OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées
- > Intégrer la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Appréhender la création et la gestion des archives électroniques

CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
 - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine...)
 - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
 - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'utilisateur
 - Présentation du contenu
 - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
 - Les règles de gestion d'un local d'archivage
 - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
 - Les évolutions réglementaires
 - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Anouchka VOGELE

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA I CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les personnels des établissements et services manipulant les archives et/ou souhaitant mener à bien une politique d'archivage pour leur structure. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



LES ARCHIVES NUMÉRIQUES DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

NOUVEAU

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel et/ou en distanciel

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont amenés à dématérialiser leur production documentaire : pour constituer des dossiers personnalisés informatiqués, par le développement de leurs systèmes d'information et de logiciels métier. Cela les amène à produire et à devoir gérer des archives numériques.

Vecteur de l'information, la gestion organisée des documents est donc indispensable. La formation traitera d'une part la gestion de la donnée de sa production jusqu'à son sort final, et d'autre part les questions relatives aux dossiers hybrides : papier et numériques. Seront également abordés les éléments à prendre en compte ou à mettre en place afin d'assurer une conservation et une sécurisation de l'information.

L'enjeu de ce module sera de comprendre, par le biais d'éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives numériques et son articulation avec les archives papier, dans le domaine social et médico-social.

OBJECTIFS

- > Comprendre la réglementation en matière de gestion des archives (papier et numériques),
- > Appréhender la question de la dématérialisation et ses impacts sur les pratiques professionnelles,
- > Mettre en place une gestion des archives numériques : les indispensables.

CONTENU

Définitions et concepts

- > Sur les archives de façon générale
- > Sur les archives électroniques

Du dossier papier au dossier électronique, quels changements ?

- > Les délais de conservation des archives des institutions du secteur, production hybride, originaux/copies.
- > Le pré-archivage numérique
- > L'élimination des originaux après numérisation.

Cas pratiques

- > Création d'une arborescence pour ses dossiers d'utilisateurs.
- > Plan de nommage
- > Mise en place d'un système d'archivage électronique au sein de sa structure.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Anouchka VOGELE

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les personnels des établissements et services manipulant les archives et/ou souhaitant mener à bien une politique d'archivage numérique pour leur structure.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



06

LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS PROPOSÉES POUR LA MAJORITÉ EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION). AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT	38
RELATION D'AIDE ET PHÉNOMÈNES DE RÉSONANCE	39
L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES	40
COMPRENDRE LE « HANDICAP » POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER	41
START (SERVICE TERRITORIAL D'ACCÈS À DES RESSOURCES TRANSDISCIPLINAIRES)	NOUVEAU 42
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE	43
ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE SURDITÉ	NOUVEAU 44
ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	45
ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS : QUELLE PLACE POUR LES PROFESSIONNELLES ?	46
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES : PARENTALITÉ ET COÉDUCATION	NOUVEAU 47
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	48
PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	49
PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES	50
LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	51
INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE	52
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS	53
COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ	54
RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES	55
PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS : DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES	56



FORMATIONS EN INTER
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places de chacun. Mais l'accompagnement se construit et se vit de façon singulière pour chaque professionnel, au regard de ses valeurs et de ses repères. Et c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un collectif équipe, que l'accompagnement s'inscrit dans une pratique qui engage et implique ce professionnel. Son éthique personnelle y côtoie la culture professionnelle déclinée institutionnellement.

Réfléchir à sa posture d'accompagnant peut dès lors se définir comme : trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social – et du médico-social – dans un contexte défini et contraint, se constituant ainsi une éthique professionnelle.

OBJECTIFS

- > Mieux appréhender les concepts d'accompagnement et de relation d'aide afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel et au public accompagné

CONTENU

- > Apports théoriques sur le concept d'accompagnement et la relation d'aide/éducative à partir notamment des travaux de Maëlla PAUL et de Carl ROGERS
- > Retours réflexifs sur les pratiques d'accompagnement et leurs enjeux, à partir de situations cliniques au regard des contextes spécifiques des structures : aide contrainte, durée de l'accompagnement, travail en équipe pluri-disciplinaire...
- > Exercices issus du théâtre de l'opprimé permettant de travailler à partir des éprouvés d'accompagnement : accompagner, être accompagné

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques, d'échanges, d'exercices et de réflexions sur des situations vécues
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



RELATION D'AIDE ET PHÉNOMÈNES DE RÉSONANCE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Dans les métiers de l'accompagnement (thérapeutique, éducatif, pédagogique) les intervenants travaillent avec ce qu'ils savent, mais aussi et surtout avec ce qu'ils sont, avec leurs éprouvés liés aux relations particulières avec les accompagnés, avec l'institution dans laquelle ils travaillent.

Cette implication singulière demande toujours à être repérée et explicitée, de surcroît lorsque la personne est accompagnée par plusieurs intervenants de formations différentes et/ou dans des cadres différents.

Les concepts de résonance et de double contrainte permettent ce travail d'explicitation des situations complexes où chacun est amené à repérer les émotions singulières réveillées en résonance avec sa propre histoire et/ou avec celle de l'institution.

OBJECTIFS

- > Repérer comment on entre en relation avec l'accompagné
- > Définir quelle est la nature du lien
- > Identifier le questionnement posé par la personne accompagnée en fonction du contexte
- > Comprendre son implication particulière pour ajuster sa posture professionnelle
- > Identifier les freins qui empêchent de se positionner autrement

CONTENU

- > Apports théoriques concernant la systémie, la résonance, la proxémie et la double contrainte réciproque
- > Exposition de situations complexes rencontrées par les professionnels
- > Réflexivité et mises en lien avec les résonances et/ou double contrainte, la proxémie
- > Travaux sur les ressentis suivant des mises en situation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apport contributif de chaque participant, par l'exposé de situations
- > Apports théoriques pour éclaircir les situations présentées
- > Mises en situation
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation



FORMATRICE



Anne-Isabelle BOUTROY

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant en relation d'accompagnement social, médico-social et médical.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



Cette formation peut être complétée par la formation « Éthique de l'accompagnant », dont le programme est détaillé page 40.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.

OBJECTIFS

- > Lister et produire une analyse critique de ses pratiques, interroger les différents niveaux de pertinence, mesurer les effets et prendre en compte les limites de ces modèles d'action
- > Appréhender la famille comme un système
- > Identifier le rôle et la fonction de chacun au sein de ce système
- > Construire les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel

CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbale et analogique
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



COMPRENDRE LE « HANDICAP » POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER

En inter et en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

À l'heure où les catégories de publics s'estompent dans le champ du handicap, à la faveur de la transformation de l'offre et de la sectorisation avec ses réponses de « proximité », les intervenants professionnels auprès des personnes en situation de handicap, qui plus est dans les sphères collectives (hébergement, ESAT, etc.), peuvent se trouver démunis devant l'adaptation nécessaire de leurs accompagnements. Cette formation est pensée pour donner aux professionnels quelques outils réflexifs pour mieux appréhender les besoins des personnes accompagnées et guider leur pratique.

Elle peut être complétée ou aménagée pour répondre aux questionnements spécifiques de la structure et des professionnels.



FORMATRICE



Mathilde BEAUVALLET

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit), travaillant au contact de personnes en situation de handicap. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Comprendre les différentes grandes entrées ou typologies de handicap (en s'appuyant par exemple sur la nomenclature Finess) et les précisions ou problématiques transversales que l'on peut y apporter
- > Comprendre comment l'altération des fonctions organiques, cognitives et psychiques peut empêcher la pleine réalisation des activités
- > Distinguer éducation, rééducation et réadaptation
- > Mettre en lien ses observations, sa connaissance de la personne, les résultats de bilans effectués par d'autres professionnels, pour participer à l'évaluation pluridisciplinaire et trouver le mode d'accompagnement répondant le mieux aux besoins de la personne

CONTENU

- > Le concept de handicap et son évolution dans le temps : passage d'un modèle linéaire à un modèle écosystémique donnant lieu à des classifications et outils d'évaluation des besoins. Seront abordés l'outil GEVA et la nomenclature Serafin-PH.
- > L'altération des fonctions organiques, cognitives et psychiques, et sa conséquence sur la réalisation des habitudes de vie (travail, scolarité, activités de soins personnels, activités domestiques, loisirs, etc.). Le handicap invisible et les troubles « dys » peuvent être également abordés.
- > S'inscrire dans l'évaluation pluridisciplinaire pour adapter ses pratiques, repérer et mobiliser les ressources, en interne ou en externe, pour permettre d'étayer ses constats. Des support et outils pour l'observation et la guidance dans le quotidien pourront être proposés aux participants.
- > Tout au long de la journée, les participants pourront apporter et illustrer les apports théoriques en décrivant et en analysant des situations pratiques tirées de leur expérience, qui donneront matière à une réflexion collective.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Évaluation des attentes des participants en début de formation pour ajuster les contenus autant que possible
- > Apports conceptuels
- > Pédagogie interactive et échange à partir des pratiques et savoirs de chacun
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation
 - Évaluation en cours de formation au regard des échanges et/ou mises en situations pratiques
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

START

(SERVICE TERRITORIAL D'ACCÈS À DES RESSOURCES TRANSDISCIPLINAIRES)

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en inter

NOUVEAU

7H00
de formation/
jour

Formation proposée en présentiel uniquement.

START est une formation innovante destinée à tous les professionnels de 2^e ligne intervenant dans le domaine des troubles du neuro-développement (TND).



FORMATRICE

Pair-formateurs formés par les concepteurs du programme START : professionnels du soin, professionnels de l'accompagnement (médecins, éducateurs, psychologues, cadres du secteur médico-social, orthophonistes et aidants)

VINCENT ROMEYER-DHERBEY, animateur et coordinateur du déploiement de START en région Centre-Val de Loire



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Être professionnel de 2^e ligne, acteur de parcours de soins et de vie (professionnels du soin, de l'accompagnement) intervenant auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.

DURÉE

4 journées en présentiel (2 sessions de 2 journées consécutifs, sessions espacées de 3 semaines)

1 journée de « synthèse-action » en présentiel

Participation à une communauté de pratiques

TARIF INTER

1150 euros



Elle vise à :

- mettre à jour et décloisonner les savoirs sur les TND,
- améliorer et soutenir la transformation des pratiques de l'accompagnement et du soin des enfants et des adultes présentant un TND par la mise en œuvre de formations croisées,
- impulser de nouveaux modes de coopération par la création de communautés de pratiques dans le champ du neuro-développement au sein de chaque territoire, notamment par la mise en place de communauté de pratiques.

Cette formation soutient les professionnels de 2^e ligne dans la co-construction du projet individualisé d'une personne avec TND, à partir des souhaits de la personne, de ses compétences, de ses fragilités et de ses besoins de soutien.

Porté et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, ce projet est destiné à être déployé sur tout le territoire national. Le projet a démarré en région Centre-Val de Loire en juin 2023, sous le pilotage du CREAI Centre-Val de Loire.

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de :

- > mieux connaître les personnes présentant un TND
- > connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- > coordonner le parcours de personnes présentant un TND

CONTENU

- > **MODULE 1 :** Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun
- > **MODULE 2 :** Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques
- > **MODULE 3 :** Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- > **MODULE 4 :** Communiquer Principes fondamentaux et outils
- > **MODULE 5 :** Acquisitions et apprentissages interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques
- > **MODULE 6 :** Santé Troubles somatiques et psychiques associés aux TND Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- > **MODULE 7 :** Situations complexes et comportements problèmes
- > **MODULE 8 :** Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Quizz de début et de fin de formation
- > Diaporamas, jeux de rôle, mise en situation, exercices divers
- > Évaluation à distance de la satisfaction des participants et de l'applicabilité de la formation

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Parmi les multiples situations rencontrées par les professionnels de l'accompagnement, les interventions auprès de personnes présentant un handicap psychique sont régulières.

Cette formation vise à transmettre des éléments de connaissance concernant les psychopathologies et leurs manifestations. L'enjeu du module est ainsi de contribuer à outiller les participants afin qu'ils adaptent leurs pratiques aux besoins des personnes en situation de handicap psychique.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les bases conceptuelles autour des situations de handicap psychique
- > Identifier des pistes dans les postures d'accompagnement
- > Repérer les manifestations du handicap, prévenir certains comportements « problèmes »

CONTENU

- > Définition du handicap, contexte sociétal et règlementaire
- > Le Normal et Le Pathologique
- > Les grandes lignes des structures psychopathologiques (névroses, psychoses, état-limite) et TSA
 - Définitions
 - Les manifestations des pathologies
 - Enjeux sociaux et relationnels
- > La posture d'accompagnement et la question du lien avec la personne psychotique – ou présentant des troubles du spectre autistique
 - Posture d'accompagnement, aménagements, adaptations et mesure des enjeux
- > Lien avec les situations rencontrées
 - Articulation entre les observations et les points de théorie travaillés ensemble
- > Présentation de situations rencontrées
 - Études de cas, analyses de situations et mise en lien avec les connaissances théoriques
- > Réalisation d'un mémo pratico-pratique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques, supports vidéo permettant d'illustrer les propos, articulation permanente avec la réalité de terrain, co-construction de « mémo » en lien avec la pratique : manifestation – lien théorie – posture / adaptation
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation



FORMATRICE

Charlotte DORIN

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE SURDITÉ

NOUVEAU

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La surdité est le handicap qui touche le plus grand nombre d'individus dans notre société. Les dispositifs médico-sociaux sont donc amenés à accompagner des personnes en situation de surdité (à tous les âges de la vie et avec différents niveaux d'impact) dans des contextes variés.

Accompagner les personnes sourdes nécessite l'adaptation des différents professionnels au monde de la surdité, ses effets et ses moyens de communication (LSF, autres supports...). Cela implique également de connaître de nombreux enjeux qui y sont liés (appareillages, troubles associés...). Cela demande enfin la mise en œuvre de projets, d'actions et de mesures spécifiques prenant en compte toutes les particularités de la surdité.

OBJECTIFS

- > Connaître les manifestations de la surdité et ses impacts (dans le développement de la personne, la communication, la scolarité, la vie sociale...)
- > Comprendre les enjeux des liens entre surdité et communication
- > Exploiter des méthodes et outils dans les accompagnements auprès des personnes
- > Utiliser un partenariat adapté

CONTENU

- > La surdité, les déficiences auditives
- > Les appareillages
- > L'histoire des sourds
- > Les impacts de la surdité
 - dans le développement moteur, relationnel, psychique et affectif de la personne
 - dans sa scolarité
 - dans son contexte professionnel
 - dans sa vie sociale et citoyenne
- > Les modalités de communication
- > Les démarches d'accompagnement au fil des âges
 - Approches
 - Outils
 - Adaptations
 - Réseau professionnel
 - Travail avec la famille

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports de connaissances
- > Échanges à partir des pratiques des participants
- > Élaboration collective de pistes d'accompagnement
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de quiz et de co-élaboration de mémo-pratique
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Charlotte DORIN

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.

ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

GRUPE DE PAROLE à visée formative À DESTINATION DES AIDANTS

EN INTER
3H00
de formation/
jour

Formation proposée en présentiel uniquement.

Aidant familial, Aidant naturel, Aidant informel, Proche aidant, Entraïdant... : un acteur devenu incontournable aujourd'hui dans notre société.

La participation grandissante des proches dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité a engendré une mobilisation et la création d'associations se préoccupant de leur situation. La collectivité s'est vue contrainte de prendre en compte cette population d'aidants, confrontée parfois à des situations extrêmement difficiles. Ces nouvelles situations ont renforcé la nécessité de penser les articulations entre les proches aidants et les aidants professionnels.

Les proches aidants assument nombre de situations complexes, de tâches nouvelles, de démarches laborieuses, de sentiments contradictoires... auxquels ils n'ont pas été préparés.

La fonction de proche aidant est ressentie souvent comme une charge, il ne faut toutefois pas exclure qu'elle est aussi source de satisfactions et d'enrichissements.

Cette proposition de formation vise à accompagner les proches aidants dans leur rôle, en leur permettant d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs expériences, de réfléchir collectivement, via des éclairages cliniques et théoriques.

OBJECTIFS

- > Exprimer son vécu de proche aidant
- > Explorer la notion d'aide à la personne
- > Se situer dans sa fonction de proche aidant
- > Prévenir du risque de stress, d'épuisement
- > Se mettre en lien et articuler ses interventions avec celles des aidants professionnels

CONTENU

- > Être confronté à la difficulté de vie d'un proche, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'une dépendance bouleverse la relation avec son proche, modifie les repères, les places, les habitudes, les comportements. Il s'agira pour l'aidant ici de se centrer sur ses ressentis, ses émotions, ses représentations, sur le regard qu'il porte sur l'aidé, sur ce qui le pousse à agir, sur le chemin qu'il a parcouru.
- > Approche des concepts de : Maladie, Handicap, Autonomie, Dépendance, Aide, Accompagnement, Relation affective.
- > Être proche aidant est une expérience faite de paradoxes, avec une alternance de moments riches en humanité mais aussi de moments douloureux - incidences sur son quotidien, sur sa vie familiale, personnelle, professionnelle, sociale, sur sa relation à soi, au proche et aux autres - Comment aider son proche tout en restant son parent, son enfant, son conjoint ou son ami ? Comment aider son proche sans s'épuiser physiquement, psychologiquement, sans que sa propre santé soit altérée ? Comment déléguer et trouver sa place auprès des professionnels ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Approche interactive, centrée sur l'écoute, l'expression, l'échange d'expériences et l'analyse des situations vécues
- > Mises en situation afin de faciliter les prises de conscience
- > Apports théoriques
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Régine GUILLAUME

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

DURÉE

4 demi-journées de 9h30 à 12h30,
1 demi-journée par mois.

Nous contacter pour disposer des modalités.

TARIF INTER

20 euros / samedi.



ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS : quelle place pour les professionnel·le·s ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La question des aidants s'impose de plus en plus dans la société, grâce au travail qu'ont effectué les organisations militantes (Alzheimer, Autisme), mais aussi dans le cadre des accompagnements des ESMS historiquement attachés à prendre soin des « aidés ». Comment amorcer cette prise en compte et ce changement de culture, en tant que professionnel·le·s ? Cette formation vise à appréhender les enjeux de l'aide et poser les bases du développement d'une offre, dans sa structure, en direction des aidants.

Elle peut être complétée afin d'établir un diagnostic et de construire une feuille de route avec les professionnels de l'établissement.

OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de solidarité au niveau sociétal et familial, à travers la question des aidants
- > Comprendre la situation d'aide et disposer d'outils conceptuels pour l'analyser
- > Appréhender le processus d'accompagnement d'un aidant
- > Détenir des clés pour amorcer la prise en compte des aidants dans sa structure

CONTENU

- > Présentation du contexte socio-historique de la question des aidants en France, ce qui permettra d'en comprendre les enjeux
- > Reconnaissance de l'aidant (et de son statut) à travers la loi et les textes règlementaires pour actualiser les connaissances
- > Cadrage de la prise en compte de l'aidant (autorisations, RBPP) et connaissance des supports disponibles pour amorcer le travail
- > Changement de posture professionnelle ; s'approprier le concept des rôles et du « système » aidant-aidé, pour analyser les situations
- > Préparation du terrain en révisant les cadres de référence de sa structure (projet d'établissement, projet personnalisé d'accompagnement)
- > Construction du réseau de l'aide aux aidants (amorcer ou s'insérer dans l'existant)
- > Agir auprès de l'aidant (mobiliser les droits, mettre en place du relais, proposer du soutien, des activités, de la formation, etc.) sans déstabiliser l'équilibre du couple aidant-aidé
- > Valoriser les compétences expérientielles de l'aidant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans la pratique institutionnelle
- > Appui sur les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2018 et 2019 sur l'aide aux aidants comme supports aux échanges
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Mathilde BEAUVALLET

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit). Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES : PARENTALITÉ ET COÉDUCATION

NOUVEAU
FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

 7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La famille fait partie de ces institutions fortement évolutives au fil de l'histoire, que ce soit au niveau de sa composition, de sa place sociétale, des places de chacun en son sein, etc. Les Lois et politiques sociales les concernant évoluent également en conséquences, oscillant souvent entre soutien et contrôle. Suivant les établissements et services concernés, il s'agira alors de proposer un accompagnement à la parentalité, ou bien de (re)penser les modalités de collaboration avec les familles.

Au cours de cette formation, il s'agira de comprendre quels sont ces changements tant sociohistoriques que législatifs à l'œuvre, ce qu'ils ouvrent comme possibles pour repenser nos pratiques, tant du côté des compétences parentales, d'une coéducation plus effective, que d'un possible « partenariat » avec les aidants – en s'appuyant chaque fois sur leurs savoirs expérimentiels.

OBJECTIFS

- > Appréhender les changements sociohistoriques et législatifs concernant les familles
- > Repenser les concepts de famille, de parentalité, pour envisager collectivement les enjeux en matière d'accompagnement et d'intervention
- > Identifier les leviers et freins pour favoriser cette coopération avec les familles

CONTENU

- > Regards sociétaux sur la famille et les positionnements professionnels
- > Approche sociohistorique de la famille contemporaine et les nouvelles compositions familiales
- > La parentalité et ses différentes formes
- > Le travail avec les familles : de la substitution à la suppléance, coopération et coéducation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels
- > Échanges via pédagogie interactive, visant une production de savoirs
- > Partages d'expériences
- > Évaluation : évaluation des acquis en cours de formation à partir des échanges et transpositions ; évaluation de la satisfaction en fin de formation (questionnaire)


FORMATEUR

Alexand PIEGU

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA I CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.


PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA
Cf. page 67.


VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ :

comment accompagner droits et désir ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de vulnérabilité. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences de la vulnérabilité, le handicap par exemple, sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets en situation de vulnérabilité, porteurs de handicap par exemple, mineurs, majeurs, etc.
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des vulnérabilités sur la sexualité ?

CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous
 - Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
 - L'aide à la sexualité des personnes en situation de vulnérabilité : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites
- > Cas pratiques
 - À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des personnes accompagnées, leurs questionnements et leurs pratiques
 - Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières du public accueilli (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes en situation de vulnérabilité (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Christine PRIZAC

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAL CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

La procréation des personnes en situation de handicap fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...



FORMATRICE

Christine PRIZAC

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique, de déficience intellectuelle
- > Appréhender les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)

CONTENU

- > Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES :

prévenir les violences, accompagner et orienter les victimes

En intra, et en inter les

8 FÉVR.
& 18 MARS
2024

EN INTER
ET EN INTRA
6H00
de formation/
jour,
sur 2 jours

Formation proposée en présentiel uniquement.

Malgré une exposition importante à de multiples formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques...), prenant place dans des contextes variés (domicile, établissement, sphère familiale...), les personnes en situation de handicap, a fortiori les femmes et les enfants, apparaissent comme des « invisibles » des politiques publiques et les violences à leur rencontre comme un « impensé ». Pourtant, une situation de vulnérabilité accroît le risque d'exposition à des violences, quand ces dernières accentuent la vulnérabilité et le handicap des victimes. Pour prévenir et repérer toutes les formes de violences envers les personnes en situation de vulnérabilité, le questionnement systématique de l'ensemble des professionnels au contact de ces personnes est un enjeu majeur, dans le champ sanitaire, social, médico-social, mais également au sein des familles. L'enjeu est de rendre visibles et de sensibiliser aux violences plurielles et polymorphes que peuvent subir les personnes vulnérables, d'outiller les professionnels de l'accompagnement social et médico-social et les familles au repérage des victimes, à leur orientation et accompagnement, mais également à la prévention des violences.



FORMATRICE

Christine PRIZAC

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel accompagnant, au contact de personnes en situation de vulnérabilité (enfant/adulte), intervenant dans le champ social ou médico-social, à domicile ou en établissement. Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement comme aux chef(fe)s de service et aux équipes d'encadrement. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Connaître les différentes formes de vulnérabilités
- > Connaître et comprendre les mécanismes des violences et leurs conséquences dans la vie des personnes, de leur famille
- > Outiller les professionnels de l'accompagnement pour prévenir les violences contre les personnes vulnérables, pour repérer, orienter et accompagner les personnes victimes ou ayant été victimes de violences physiques, sexuelles, de harcèlement
- > Former les professionnels aux éléments juridiques et règlementaires relatifs aux situations de violences contre les personnes vulnérables, enfant/adulte, vivant en établissement médico-social, à domicile, à la rue

CONTENU

- > Violences et vulnérabilité : connaître et comprendre, pour mieux prévenir les violences et accompagner les victimes
 - Connaître les caractéristiques, les mécanismes et les conséquences des différentes formes de violences (physiques, sexuelles, administratives, psychologiques, économiques...), à tout âge de la vie (enfant, adulte et personne âgée vulnérable) et d'origines multiples (violences interindividuelles, institutionnelles, intrafamiliales...)
 - Comprendre les violences dites « invisibles » et la culture dite « de la soumission » chez les personnes vulnérables
 - Comprendre la notion de consentement, le rapport à son corps et au corps de l'autre dans la vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité
 - Connaître le cadre législatif relatif aux violences contre les personnes vulnérables
- > Penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans les institutions, construire des outils au service de la prévention des violences, du repérage et de l'accompagnement des victimes
 - Inscrire et penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans l'institution : réflexion, projet, actions, protocoles, outils dédiés
 - Penser le travail avec les familles
 - Construire des outils de prévention : propositions d'outils (films, jeux de cartes...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Travaux à partir de situations concrètes
- > Mises en situation
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

VIEILLISSEMENT ET HANDICAP

En intra, et en inter les

28 & 29
NOV.
2024

EN INTER
ET EN INTRA
6H00
de formation/
jour,
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

À la faveur des progrès de la médecine et d'un meilleur accès aux ressources en santé, les personnes en situation de handicap ont vu leur espérance de vie augmenter de manière significative. Corollaire de ce progrès social, ces personnes se trouvent davantage exposées au risque de développer certaines problématiques de santé et déficiences associées au vieillissement, dont l'effet cumulatif génère de nouveaux besoins.

Or, comment adapter l'accompagnement médico-social pour ces personnes, dans un contexte caractérisé par la distinction entre secteur Personne Agée et secteur Personne en situation de handicap, marqués respectivement par des identités et des cultures professionnelles spécifiques ? Comment appréhender le vieillissement des personnes en situation de handicap dans ses différentes dimensions – subjective, physiologique, environnementale et sociale – et faire évoluer ses pratiques en conséquence ?

La question du vieillissement des personnes en situation de handicap interpelle nos dispositifs sociaux et médico-sociaux et appelle à des réponses au plus près des besoins, attentes et aspirations des personnes vulnérables.

OBJECTIFS

- > Questionner ses représentations relatives au vieillissement et au(x) handicap(s)
- > Savoir identifier les signes du vieillissement
- > Partager ses pratiques d'accompagnement dans un but d'adaptation de l'offre médico-sociale

CONTENU

- > Travail autour des représentations du (des) handicap(s) et du vieillissement
- > Étude du processus de vieillissement et de ses spécificités chez les personnes en situation de handicap
- > Approche du vieillissement selon ses différentes dimensions – biologique, sociale, sociétale, familiale, subjective – en articulation avec les besoins des personnes accompagnées
- > Partage de pratiques professionnelles relatives à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- > Focus sur certaines thématiques telles que : les proches aidants des personnes handicapées vieillissantes, la fin de vie des personnes handicapées vieillissantes ou encore le passage à la retraite des travailleurs en ESAT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Alternance d'apports théoriques, de partages d'expériences et de situations
- > Travail de groupe
- > Fourniture d'une bibliographie
- > Modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation autour du partage de situations et de travaux de groupes
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICES

Charlotte PERROT-DESSAUX
et **Julie GINER-PÉROT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel accompagnant des adultes en situation de handicap, à domicile ou en institution (EHPAD, EAM, EANM, services à domicile...)

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. « Entre 2000 et 2050 la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer d'environ 11% à 22% » (OMS, 2018). En Europe, la baisse du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie modifient la structure démographique (Eurostat, 2018).

L'adaptation individuelle et sociétale au grand âge est permanente et la question du vieillissement s'impose dans l'ensemble des débats communautaires, professionnels et familiaux. Chacun se trouve confronté, un jour ou l'autre, à une problématique en lien avec nos aînés.

Bien que transversale, la gérontologie n'en demeure pas moins une discipline à part entière. Elle est empreinte d'un vocabulaire foisonnant et de notions complexes, dont il est important d'apprécier la justesse, dans un souci d'acculturation des professionnels du sanitaire et du social.

OBJECTIFS

- > Identifier les pathologies du grand âge
- > Définir les notions fondamentales en gériatrie/ gérontologie
- > Expliquer les limitations liées à l'avancée en âge

CONTENU

- > Épidémiologie du grand âge
 - Les sujets âgés en France et dans le monde
 - Hétérogénéité de la sénescence
 - Maladies du grand âge
- > Éléments de langage
 - Vieillesse et vieillissement
 - Gériatrie et gérontologie
 - Perte d'autonomie fonctionnelle et dépendance
 - Espérance de vie avec et sans incapacités
- > Fragilité du sujet âgé
 - Limitations fonctionnelles, sensorielles et cognitives
 - Syndromes gériatriques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des connaissances à l'aide d'un quiz interactif
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

En France, parmi les personnes de 75 ans ou plus vivant à domicile, 31,7% ont des limitations sensorielles, 50,7% ont des limitations physiques et 17% des limitations cognitives (DRESS, 2018). Ces proportions sont encore plus élevées dans les institutions gériatriques. Ainsi, les professionnels du secteur sanitaire et social sont fréquemment amenés à s'occuper de personnes âgées.

L'accompagnement quotidien nécessite de s'adapter aux multiples limitations fonctionnelles et sensorielles dont souffrent ces personnes. La confrontation récurrente à la perte d'autonomie peut amener les professionnels à développer une vision incapacitante du corps vieilli (Pelluchon, 2008).

Ce regard négatif posé sur la vieillesse et le vieillissement a de multiples conséquences sur l'accompagnement de nos aînés et peut générer des attitudes ou comportements discriminants. La prise de recul vis-à-vis des représentations individuelles et sociales aide à l'élaboration d'une posture bienveillante à l'égard des sujets âgés.

OBJECTIFS

- > Expliquer les représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement à travers l'Histoire
- > Illustrer l'impact des représentations individuelles et sociales sur l'accompagnement des sujets âgés
- > Identifier ses propres représentations vis-à-vis des personnes vieillissantes

CONTENU

- > La vieillesse et le vieillissement
 - Vieillesse de la population
 - Vieillesse des organismes
 - Limitations liées à l'avancée en âge
- > Représentations des sujets âgés
 - Représentations individuelles
 - Représentations sociales
 - Représentations soignantes
- > Vision incapacitante du corps vieilli et discriminations liées à l'âge dans l'accompagnement des personnes âgées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des représentations et savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Sondage des représentations en début et en fin de formation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le débat relatif au lieu de vie des personnes âgées en perte d'autonomie n'est pas nouveau (Ennuyer, 1997). La question du choix entre maintien à domicile et institutionnalisation se posait déjà au XIX^e siècle (Ibid).

Le signal d'alarme, tiré par Pierre Laroque en 1961, dénonce la paupérisation et le mal logement des aînés en France. Il met en lumière les adaptations nécessaires pour bien vieillir chez soi (Grand, 2016). Le rapport Laroque sera un jalon incontournable dans l'histoire des politiques publiques à destination des personnes âgées. Dans les années 90, le contexte économique contraint donne naissance aux réseaux de soins, suivis une dizaine d'années plus tard par les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), puis par les Méthodes d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA). Ces dispositifs, visant à créer du lien entre professionnels de la gérontologie/gériatrie, se superposent jusqu'à dessiner un maillage peu lisible pour tous.

Les professionnels du secteur gériatrique et gérontologique peuvent manquer de repères dans la jungle de la coordination gérontologique. Une clarification des missions de chaque acteur impliqué dans l'offre territoriale à destination des aînés semble nécessaire.

OBJECTIFS

- > Identifier la place des sujets âgés dans la société à travers l'Histoire
- > Décrire les différents dispositifs et expérimentations à l'œuvre dans la coordination gérontologique
- > Employer un vocabulaire commun

CONTENU

- > Quel lieu de vie pour les sujets âgés ?
 - Institutionnalisation et maintien à domicile à travers l'Histoire
 - Évolution des politiques publiques à l'égard des personnes âgées
- > Coordination gérontologique
 - Un essai de définition
 - Les différents dispositifs et expérimentations
 - Limites de la coordination gérontologique
 - Quid de l'approche par parcours
- > Des outils pour travailler ensemble
 - Un vocabulaire commun
 - Intérêt et limites des outils numériques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des connaissances à l'aide d'un quiz interactif
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en inter

6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le numérique et les écrans ont envahi notre quotidien ces dernières décennies. Enfant, adolescents et adultes cheminent désormais entourés de ces nouveaux médias, sans forcément que soient posées les nécessaires réflexions autour de leur présence et de leurs usages.

Au cours de cette formation, il s'agira de réfléchir collectivement à leurs impacts au quotidien, dans le développement et le comportement des enfants et adolescents, dans la socialisation de chacun – adultes compris –, cela afin de repenser nos pratiques et modalités d'accompagnement, pour en minorer les effets potentiellement négatifs ou, au contraire, en faire d'éventuels supports de médiation éducatives.

OBJECTIFS

- > Appréhender les changements sociohistoriques et législatifs concernant le numérique et ses usages
- > Comprendre les effets sur le développement de l'individu, au niveau cognitif notamment
- > Penser l'accompagnement et nos interventions à l'aune de ces évolutions, dans la gestion quotidienne des écrans notamment

CONTENU

- > Regards sociétaux sur le numérique et la prolifération des écrans
- > Apports en psychologie cognitives des effets et risques liés aux usages excessifs
- > Les enjeux éducatifs associés à l'usage des écrans (pratique des jeux vidéo, usages des réseaux sociaux et communication générale, etc.) : protection des plus vulnérables, rapport à l'intimité et l'extimité, régulation des échanges avec la famille par exemple

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels
- > Échanges via pédagogie interactive, visant une production de savoirs
- > Partages d'expérience
- > Évaluation : évaluation des acquis en cours de formation à partir des échanges et transpositions ; évaluation de la satisfaction en fin de formation (questionnaire)



FORMATEUR

Alexand PIEGU

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER

Cf. page 67.



PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS : DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

à destination des surveillants de nuit, maîtresses de maison, agents administratifs, d'entretien...

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Ces professionnel-le-s appartient aux équipes éducatives et accompagnent au quotidien les usagers dans le cadre de leur parcours de vie. Parfois considérés comme étant à la périphérie de l'encadrement éducatif de proximité, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et en face-à-face direct avec les usagers. Leurs connaissances des personnes accueillies et les relations qu'ils entretiennent avec eux prennent une place non négligeable dans leur accompagnement global.

OBJECTIFS

- > Permettre de mieux appréhender les politiques sociales, leur mise en place et les évolutions actuelles
- > Prendre conscience de la posture professionnelle à tenir dans le cadre de l'accompagnement global de la personne accueillie

CONTENU

- > Panorama général du secteur de l'action sociale et médico-sociale et les évolutions actuelles
- > Les établissements et services et le cadre réglementaire
- > Les « différents publics » et leur participation citoyenne dans le cadre de leur accompagnement
- > Les outils professionnels et les recommandations de bonnes pratiques. Les évolutions actuelles (Les nomenclatures « SERAFIN PH »)
- > Place, statut et rôle des surveillants de nuit, maîtresses de maison et des personnels des services généraux et administratifs dans les services et établissements médico-sociaux
- > Comment trouver sa juste place à côté des autres professionnels, dans une équipe ou un service mais également auprès des personnes accompagnées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Ajustements du contenu en fonction de la composition du groupe
- > Apports théoriques et notionnels
- > Méthodes interactives avec utilisation des pratiques et savoirs des participants
- > Remise de documents
- > Modalités d'évaluation : quiz en début de formation et élaboration d'un projet individuel de proposition d'évolution de sa place dans l'établissement



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les professionnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, maîtresse de maison, cuisinier, lingère... Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



LA PARTICIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR

LA PARTICIPATION ET LE DÉVELOPPEMENT
DU POUVOIR D'AGIR 58

(RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE :
LOGIQUE DE PARCOURS ET AUTODÉTERMINATION 59

L'INTERVENTION PAR LES PAIRS,
UNE PRATIQUE À GÉNÉRALISER 60

PENSER ET INVESTIR UN GEM 61



FORMATIONS EN INTER

Accessibles aux personnes
en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les
contenus de formation en fonction du handicap de la personne.
Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

Formation à destination des personnes accompagnées : **LA PARTICIPATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR**

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

NOUVEAU

Durée par jour
et nombre de
journées à
adapter à la
situation des
participants

Formation proposée en présentiel uniquement.

Le contenu de cette formation peut être
adressé en version adaptée au public concerné.

La participation des personnes en situation de vulnérabilité à leurs projets, au fonctionnement des structures qui les accompagnent et plus globalement à la vie sociale et citoyenne s'inscrit dans différents cadres législatifs en vigueur. Cette orientation impacte l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux par la déclinaison d'actions et de procédures, dans l'objectif de respecter le droit des personnes à participer. Or, la complexité des institutions et des dispositifs constitue un obstacle non négligeable à la participation des personnes. Les établissements sont par ailleurs confrontés à des directives soulévant des tensions, devant arbitrer entre soutien à l'autodétermination et protection des vulnérabilités, entre individualisation de l'accompagnement et maintien de l'équilibre collectif. En outre, la diversité des formes de participation (au sein des établissements qui les accompagnent, à titre individuel ou collectif, dans la vie sociale et citoyenne) laisse percevoir une multitude de situations. Ce changement de paradigme vient interroger les pratiques du secteur et les représentations de chaque partie prenante : personnes concernées, entourage, professionnels, encadrement et gouvernance. Chacun voit son rôle interrogé.

Dans ce contexte, le CREAI Centre-Val de Loire propose une formation « sur mesure » à destination des personnes accompagnées, complémentaire des travaux réalisés par les ESMS. Suivant des modalités adaptées à chaque groupe, les participants seront amenés à appréhender leurs différentes possibilités de participation. Une réflexion sera menée concernant les moyens qui leur permettent de se positionner, de choisir ou non de participer et de développer leur pouvoir d'agir. Enfin, les échanges pourront faire émerger des modalités de participation à développer.

En s'appuyant sur l'expertise du CREAI développée depuis plusieurs années concernant la participation, les modules pourront être coconstruits et coanimés par des personnes concernées et/ou des professionnels des établissements commanditaires. Des thématiques ciblées pourront être développées sous le prisme de la participation.

OBJECTIFS

- > Rassembler des personnes fréquentant un même établissement ou étant inscrites dans un dispositif similaire, susceptibles de développer des actions participatives
- > Appréhender les notions d'auto-détermination, de participation et de pouvoir d'agir
- > Identifier les espaces et actions permettant de participer et de développer son pouvoir d'agir
- > Définir les leviers et freins aux formes de participation qui intéressent les participants
- > Formuler des opportunités d'action adaptées à l'environnement des participants

CONTENU

- > Définitions partagées de l'auto-détermination, de la participation, du pouvoir d'agir
 - > Présentation du droit des personnes accompagnées dans les ESMS définissant leur participation : à titre individuel et collectif dans l'établissement et dans le droit commun
 - > Exposition de situations
 - > Détermination du cadre favorable à la participation ; identification des avantages et inconvénients
 - > Création d'outils adaptés aux besoins des participants
 - > Proposition aux ESMS des éléments coconstruits avec les participants
- Liste des sujets spécifiques pour lesquels la participation/le pouvoir d'agir pourraient faire l'objet d'une formation plus spécifique :
- Droits des personnes accompagnées,
 - Fonctionnement d'un Conseil De Vie Sociale,
 - Projet personnalisé,
 - Projet de logement autonome et/ou inclusif,
 - Vie intime et affective,
 - Accompagné traceur, dans le cadre de l'évaluation HAS,
 - Gouvernance d'un établissement,
 - etc.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et modalités d'animation adaptés au public
- > Formation collaborative
- > Co-construction d'outils et de propositions adaptées au public et/ou destinés aux professionnels
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir d'outils adaptés au public formé
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître
les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnes accompagnées par des services et établissements sociaux et médico-sociaux : adhérents des Groupes d'Entraide Mutuelle, membres des Conseils de Vie Sociale, travailleurs d'ESAT, etc. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Nous consulter.



(RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE :

logique de parcours
et autodétermination

Formation proposée en présentiel uniquement.

En intra, et en inter les

28 & 29
NOV.
2024

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le projet individualisé, historiquement, s'inscrivait dans une époque libérale portée par un idéal progressiste. Les bouleversements sociétaux majeurs de ces dernières décennies ouvrent à contrario une « ère des incertitudes » : d'une logique de trajectoire, l'individu entre alors dans une logique de parcours fait de ruptures, de crises, de transitions. Pour l'intervenant social, ce bouleversement anthropologique libère les possibles : au-delà des troubles afférents et dérives possibles, c'est une certaine émancipation qui s'ouvre pour la personne accompagnée, permettant un regain potentiel de son pouvoir d'agir et une avancée vers l'autodétermination. Par le développement de ses capacités, elle devrait ainsi pouvoir gagner en participation au cours de son accompagnement et, plus important encore, comme citoyenne.

Au cours de cette formation, il s'agira de comprendre quels sont ces changements anthropologiques à l'œuvre, ce qu'ils ouvrent comme possibles pour penser l'existence et (re)penser la participation de chacun à son parcours de vie ; ceci en questionnant les enjeux inhérents à ces changements, politiques et philosophiques.



FORMATEURS

Alexand PIEGU et Marie FAION

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Appréhender les changements anthropologiques à l'œuvre et leurs enjeux pour penser trajectoires et parcours de vie
- > Permettre de comprendre ce que recouvre le terme « pouvoir d'agir » dans les pratiques professionnelles d'accompagnement
- > Comprendre les concepts d'émancipation, de participation et d'autodétermination à l'aune des logiques de parcours s'instaurant dans nos champs professionnels

CONTENU

- > Approches sociohistoriques du projet et de son individualisation, à travers les évolutions des cadres législatifs et politiques sociales afférents
- > Approche anthropologique des notions de trajectoire et parcours
- > Émancipation : entre liberté et responsabilité, quels enjeux dans l'accompagnement en matière de participation au parcours de vie, mais également en tant que citoyen au quotidien ?
- > Pouvoir d'agir et autodétermination : comment définir les concepts ? Comment les favoriser durant l'intervention sociale, au niveau éthique et pratique (leviers et freins) ?
- > Les capacités, une autre manière de penser les compétences de la personne accompagnée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels
- > Échanges via une pédagogie interactive, visant une production de savoirs
- > Partages d'expériences et coconstruction possible de « leviers »
- > Évaluation : évaluation des acquis en cours de formation à partir des échanges et transpositions ; évaluation de la satisfaction en fin de formation (questionnaire)

L'INTERVENTION PAR LES PAIRS : ENJEUX, MODALITÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

7H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

NOUVEAU

Formation proposée en blended learning ou tout présentiel.

Dans une quête permanente d'accompagnements au plus près des besoins des personnes en situation de vulnérabilité, l'intervention par les pairs constitue une pratique complémentaire aux apports des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans une démarche encadrée, les personnes concernées mobilisent leurs savoirs expérientiels afin de soutenir individuellement ou collectivement le respect des droits ou l'accès à des dispositifs de leurs pairs. Ce changement de paradigme fait évoluer les places et rôles de chacun : contribuant au pouvoir d'agir et à l'émancipation des uns, bousculant les représentations et organisations des autres. Chaque partie prenante est ainsi impactée, parmi lesquelles : les personnes accompagnées, les aidants et proches, les pairs intervenants, les professionnels et cadres institutionnels, les services de droit commun...

L'enjeu de cette formation, qui pourra être co-construite et co-animée par des intervenants pairs, vise à appréhender l'intérêt de recourir à des pairs et à en mesurer les enjeux. Ce module s'adresse aux professionnels de l'accompagnement et de l'encadrement qui souhaiteraient avoir recours ou institutionnaliser l'intervention par les pairs.

Cette formation s'inscrit dans la dynamique de participation des personnes concernées soutenue par la fédération ANCREAI. Le contenu s'inspire notamment du « cahier des charges pour une formation de référent de l'intervention par les pairs »*.

OBJECTIFS

- > S'approprier les concepts de pouvoir d'agir, de participation et de savoirs expérientiels
- > Appréhender la démarche d'intervention par les pairs, à l'échelle individuelle et collective
- > Identifier des freins et leviers à l'intervention par les pairs dans son environnement institutionnel et citoyen
- > Définir une posture professionnelle et une organisation intentionnelle favorable à l'intervention par les pairs

CONTENU

- > Apports théoriques et législatifs concernant la participation des personnes concernées, le respect des droits des personnes accompagnées, le pouvoir d'agir, les savoirs expérientiels
- > Présentation des différentes échelles d'intervention par les pairs
- > Travail réflexif concernant la mobilisation des pairs (lever les freins, identifier l'ensemble des acteurs à mobiliser, à acculturer...)
- > Identification des conditions nécessaires à l'intervention par les pairs
- > Projection sur les espaces dans lesquels cette pratique pourrait être développée
- > Mise en perspective de situations concrètes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques et bibliographiques, références législatives
- > Études de situations
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de quiz et/ou de mises en situation
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

*https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/01/20200902_cih_formation_des_pairs_v20_21_formation.pdf



FORMATEUR

Nous consulter pour connaître les modalités.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67.



PENSER ET INVESTIR UN GEM

NOUVEAU

En intra, et en inter les

21 & 22 MARS
10 & 11 OCT.
2024
EN INTER
 6H00
 de formation/
 jour

EN INTRA
 Nombre de
 journées à
 convenir en
 fonction de
 votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des structures associatives visant à soutenir la participation sociale, l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité partageant des troubles similaires (troubles psychiques, cérébrolésions, troubles du spectre de l'autisme...). Les GEM constituent avant tout des lieux de rencontres, d'échanges et de soutien entre les adhérents, dont l'objectif premier est de créer un lien social et de lutter contre l'isolement à travers l'entraide entre pairs.

Si les cahiers des charges successifs des GEM posent les principes du fonctionnement de ces associations, de leur création jusqu'à leur développement, le fonctionnement quotidien de ces collectifs soulève plusieurs questions et enjeux : relations entre les différents acteurs des GEM (adhérents, animateurs, parrains, gestionnaires, partenaires des GEM...); modes de gouvernance; équilibre entre autodétermination, autonomie et protection des personnes vulnérables...



FORMATRICES

Charlotte PERROT-DESSAUX
 et **Julie GINER-PÉROT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne participant à la vie d'un GEM (membre, adhérent, animateur, coordinateur, parrain, gestionnaire, bénévole...).

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67.



OBJECTIFS

- > Comprendre l'esprit des cahiers des charges relatifs aux GEM
- > Travailler sur les représentations de la vulnérabilité et de l'autonomie
- > Comprendre et savoir illustrer les principes d'entraide mutuelle, de participation sociale, d'autodétermination et d'empowerment
- > Connaître et mobiliser les règles relatives au fonctionnement d'une association
- > Expliquer les rôles des différents acteurs des GEM (adhérent, animateur, parrain, gestionnaire...)
- > Soutenir le développement d'un GEM dans le respect de l'esprit des cahiers des charges

CONTENU

- > Étude des cahiers des charges définissant et encadrant le fonctionnement des GEM
- > Présentation et mise au travail des notions d'entraide mutuelle, de pair-aidance, de participation sociale et d'autodétermination
- > Présentation des règles de fonctionnement d'une association
- > Appui sur des exemples de fonctionnement de GEM en région et hors région Centre-Val de Loire
- > Retours et partage des études réalisées par le CREAI sur les GEM de la région Centre-Val de Loire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Alternance d'apports théoriques, de partages d'expériences et de situations
- > Travail de groupe
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation autour du partage de situations et de travaux de groupes
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

08

LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAI

CES ÉVÉNEMENTS SONT PROPOSÉS EN FORMAT COURT, AVEC UN TEMPS D'INTERVENTION DU/DES FORMATEURS, SUIVI D'UNE DISCUSSION. ILS SE DÉROULENT DANS LES LOCAUX DU CREAI MAIS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ORGANISÉS AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. **N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.**

CONFÉRENCE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE **63**

CONFÉRENCE | TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS **63**

WEBINAIRE | LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE **64**

WEBINAIRE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE **64**

TARIFS

Conférences et Webinaires	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI	Étudiants
Tarifs institution	50 €	80 €	
Tarif individuel			20 €

Depuis plusieurs années, le CREAI propose des conférences et webinaires sur des sujets d'actualité.

Ces conférences peuvent également se réaliser au sein de vos établissements et services, à votre demande. Les intervenants du CREAI prendront contact avec vous en amont et ce, afin de co-construire l'intervention et l'adapter au mieux à vos réalités institutionnelles et besoins.

Ces conférences se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée entre 9 h et 13 h.



FORMATIONS EN INTER
Accessibles aux personnes en situation de handicap.

FORMATIONS EN INTRA

À déterminer à votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

CONFÉRENCE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE : une nouvelle manière de penser la participation de l'utilisateur

14
JUN
2024

Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plateformes de services.

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocable, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocable, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?



CONFÉRENCIER

Alexand PIEGU

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS

Cf. page 67.



CONFÉRENCE | TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS : Souci de soi et soin de l'autre

20
JUN
2024

Le travail social regroupe un ensemble de professionnels où le risque d'épuisement est élevé. En février 2018, l'Assurance Maladie publie une étude qui alerte sur l'augmentation constante des affections psychiques présentes dans le secteur du médico-social.

Les professionnels du travail social sont en première ligne face à la douleur, la colère, les difficultés de communication des personnes accueillies, l'évolution des organisations avec ses procédures, ses normes et sa dématérialisation. Ils se retrouvent bousculés dans la relation à l'autre et dans leur idéalisme.

Ces postes nous montrent combien ils peuvent être exigeants sur les plans relationnel et émotionnel. Ces « travailleurs du médico-social » s'autorisent à ressentir, mais s'autorisent-ils réellement à être en colère contre un résident, joyeux avec un autre ou encore à exprimer leur tristesse ?

Il paraît donc important aujourd'hui de trouver des solutions pour mieux gérer ses émotions, limiter le stress et la souffrance au travail pour préserver son intégrité psychique.

Comment prendre soin de ceux qui prennent soin de l'autre ?

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est une des premières réponses pour élaborer sa pensée et porter une analyse collective. Certaines approches comme par exemple la cohérence cardiaque, l'écriture libre, l'art-thérapie, l'EFT, la relaxation dynamique... ne pourraient-elles apporter de nouvelles solutions, une meilleure gestion de notre stress et de nos émotions pour retrouver nos points d'équilibre ?

De nombreuses pistes à découvrir, à échanger...



CONFÉRENCIÈRE

Marie RICOUX

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS

Cf. page 67.



WEBINAIRE | LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

8
OCT.
2023

Les enjeux de la transformation de l'offre dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont multiples. Ils impactent à la fois les personnes elles-mêmes et leur entourage, comme les institutions et les professionnels.

Ainsi, la transformation de l'offre s'appuie bien sur un objectif sociétal de favoriser l'inclusion sociale, notamment scolaire pour les enfants, et le recours aux dispositifs de droit commun (nécessité d'identifier les prestations externalisées et les mutualisations possibles), comme d'anticiper les ruptures de parcours, en améliorant et favorisant la participation des personnes et de leurs familles.

Cet objectif se traduit par une réorganisation de l'offre historique qui accompagnait les personnes en situation de handicap, afin de proposer une offre souple, coordonnée et diversifiée, adaptée aux besoins de chaque personne, en s'appuyant sur des coopérations territoriales. Il s'agit alors d'adapter les pratiques professionnelles comme de constituer un espace ressource pour les acteurs du milieu ordinaire (sports, loisirs, culture...).

Ce webinaire visera à dresser les conséquences de cette transformation, les questions qu'elle pose, les façons dont elle peut être appréhendée et traduite dans les faits, avec les professionnels.



INTERVENANT

Nous consulter pour connaître les modalités.

HORAIRES

De 10h à 11h30.

TARIFS

Cf. page 67.

WEBINAIRE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE : une nouvelle manière de penser la participation de l'utilisateur

20
DÉC.
2024

Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plateformes de services.

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocabulaire, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocabulaire, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?



INTERVENANT

Alexand PIEGU

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 4 et 5 du catalogue.

HORAIRES

De 9h à 13h.

TARIFS

Cf. page 67.

UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Association régionale composée et portée par le secteur médico-social en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation et d'études, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, à travers plusieurs objectifs :

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > conceptualiser et analyser certaines tendances afin de proposer des actions adaptées aux contextes institutionnels et sectoriels ;
- > accompagner les professionnels du travail social et médico-social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

UNE ASSOCIATION RÉGIONALE

favorisant, en tant que « lieu tiers », la rencontre et la concertation entre :

- > les personnes en situation de vulnérabilité et/ou leurs représentants
- > les professionnels des services et établissements médico-sociaux
- > les organismes gestionnaires
- > les administrations
- > les acteurs dits du « milieu ordinaire »

UN ORGANISME TECHNIQUE

contribuant en tant que « lieu ressource » à l'analyse des besoins et de l'offre :

- > pour l'amélioration de la qualité des réponses apportées aux personnes en situation de handicap, de dépendance, de perte d'autonomie, en difficulté sociale ou familiale ou en situation de vulnérabilité ponctuelle
- > pour le respect de leurs droits et le renforcement de leur autodétermination et pouvoir d'agir
- > pour l'adaptation continue des politiques sociales et des pratiques professionnelles

UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS

dotés de formations, de compétences et d'expériences complémentaires

- > pour former les professionnels à l'évolution de leurs pratiques
- > pour former les personnes vulnérables dans une démarche d'autodétermination et leur permettre d'exercer leur pouvoir d'agir
- > pour apporter des conseils techniques et diffuser les bonnes pratiques professionnelles
- > pour réaliser des études et des journées d'étude

UN RÉSEAU NATIONAL

partageant au sein de la fédération ANCREAL une charte et des orientations communes visant à :

- > constituer un véritable outil d'aide à la décision pouvant peser sur les orientations nationales
- > contribuer à l'évolution des politiques publiques sociales, médico-sociales et sanitaires
- > développer une réflexion, des outils et des méthodes partagées

La participation du CREAI Centre-Val de Loire à la Fédération ANCREAI

- > Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en fédération nationale (ANCREAI – ancreai.org).
- > Tête de réseau, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de journées nationales, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI

DIRECTION

- > **Pauline NOËL**
p.noel@creai-centre.asso.fr

CONSEILLERS TECHNIQUES

- > **Marion PORTAT**
m.portat@creai-centre.asso.fr
- > **Lucie RIVIÈRE**
l.riviere@creai-centre.asso.fr
- > **Vincent ROMEYER-DHERBEY**
v.romeyerdherbey@creai-centre.asso.fr
- > **Mathilde BEAUVALLET**
m.beauvallet@creai-centre.asso.fr

CONSEILLÈRE TECHNIQUE CHARGÉE D'ÉTUDES

- > **Charlotte PERROT-DESSAUX**
c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr

ASSISTANTES

- > **Blandine GAILLARD**
Assistante administrative et de formation
02 38 74 56 00 (ligne directe)
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Mamy RAHARIJAONA**
Assistante de direction
et du suivi de la vie associative
02 38 74 56 13 (ligne directe)
creai-centre@creai-centre.asso.fr

CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

S'agissant de ces deux ressources associatives :

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

Quels avantages ?

- > Vous bénéficiez de tarifs réduits à nos formations, en intra au sein de vos structures et en inter-établissements et services
- > Vous bénéficiez également de tarifs réduits à toutes nos journées d'étude et événements
- > Votre participation est gratuite et illimitée à des réflexions contribuant à l'évolution des politiques publiques, à travers nos groupes d'animation régionale
- > Le CREAI peut, à votre demande, intervenir à titre gratuit auprès de vos CA et/ou de vos équipes, personnes accompagnées, aidants... sur l'actualité du secteur social et médico-social ou autre thématique
- > Vous avez accès à nos conseils ponctuels (bibliographiques, techniques...)
- > Votre structure a un accès gratuit et illimité à notre service en ligne d'offres d'emploi
- > Vous recevez à titre gracieux nos parutions et publications
- > Vous pouvez diffuser vos informations et vos événements grâce au relais de notre site Internet et de notre page LinkedIn
- > Le CREAI met gracieusement à votre disposition ses 3 salles de réunion à Orléans

TARIFS DES FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI
Formation inter-établissements (au CREAI, nombre de participants : entre 5 et 14 personnes)	200 €/jour	250 €/jour
Intervention de formation ou d'accompagnement en intra dans un établissement ou un service, pour une formation à destination du public accompagné, une conférence ou un autre format (modalités à co-construire)	1 100 €/jour	1 350 €/jour
Intervention en intra, dans un établissement ou un service, pour une conférence ou un autre format (modalités à co-construire)	Nous consulter	Nous consulter
Analyse des Pratiques Professionnelles (groupe de 5 à 12 personnes au maximum ; séances d'une heure trente à deux heures environ, de préférence toutes les 4 à 6 semaines)	180 €/heure	

- Ces tarifs sont NETS de TOUTE TAXE. Ils incluent les frais de repas.
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.
- Les tarifs du cycle Conférences et Webinaires 2024 sont indiqués en rubrique 08, page 61.

INSCRIPTION EN LIGNE SUR

<https://www.creaicentre.org/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Concernant les formations inter, les inscriptions doivent être effectives une semaine avant la date de début de la formation.

Site internet
www.creaicentre.org

E-mail
b.gaillard@creai-centre.asso.fr

Blandine Gaillard, assistante administrative et de formation

Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - Parking Médiathèque : place Gambetta
- 2 - Parking Munster : avenue de Munster
- 3 - Parking Centre commercial Place d'Arc : 2, rue Nicolas Copernic



CREAI Centre-Val de Loire :
35, avenue de Paris
45000 ORLÉANS
02 38 74 56 00



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION.

www.creaicentre.org

